



trace son chemin
Rapport d'Activité 2013

sommaire

édito



Depuis son lancement le 5 décembre 2011, le service public de locations de voitures électriques, Autolib' n'a cessé d'évoluer et de s'améliorer.

Au départ présent sur 26 communes, puis une quarantaine, Autolib' rayonne aujourd'hui sur un territoire de 53 villes autour de Paris. Rien qu'en 2013, 7 nouvelles collectivités ont rejoint Autolib' Métropole.

L'année passée fut marquée par de nombreux temps forts. Comme, la simplification de la grille tarifaire qui permet à chacun quelque soit son budget et ses besoins d'avoir accès à une nouvelle offre de mobilité ou bien la mise en place de l'abonnement via l'application sur Smartphones.

2013, c'est aussi l'année des records, avec plus de 100 000 abonnés, 3 millions de locations et 25 millions de kilomètres parcourus sans bruit et sans émission de particules.

C'est également l'année de l'ouverture du nouveau centre de maintenance à Paris, Boulevard Ney dans le 18^{ème} arrondissement. D'une superficie de 3000 m². Ce centre à la pointe de la technologie permet de mettre plus rapidement en service les véhicules. Il dispose de 14 emplacements de travail et de 9 points.

Les usagers disposent également de nouvelles fonctionnalités comme la réservation des places via l'écran tactile dans les Autolib' ou bien encore l'enregistrement de leurs parcours favoris.

2013 c'est aussi de nombreuses personnalités et délégations étrangères venues des quatre coins du monde, découvrir Autolib' : le maire de San Francisco, le ministre des villes du Brésil, des journalistes serbes, indiens, coréens, danois, autrichiens, colombiens...

En 2013, Autolib' Métropole était aussi présent au salon des maires d'Ile de France, à la semaine du développement durable, à l'opération « fil rouge » dédiée à la sécurité routière, le partenariat avec les écoles de conduite CER d'Ile de France, à la semaine des villes durables, au salon Green Car Koréa, Move in the City ou encore les Citizen's Choice Award à Londres.

2013 c'est aussi la mise en ligne du nouveau site internet d'Autolib' Métropole, www.autolibmetropole.fr qui permet de suivre toute l'actualité d'Autolib'. En 2013, le Syndicat a également modifié son identité visuelle et adopté un nouveau nom : Autolib' Métropole.

Fin 2013 il y avait près de 2000 voitures en service, plus de 800 stations, 4 200 bornes de recharge et 39 000 abonnés actifs toutes formules. Tous ces chiffres que vous retrouverez détaillés dans ce

rapport d'activité démontrent le succès incontestable d'Autolib' qui s'inscrit aujourd'hui dans le paysage francilien de l'offre de transport.

Ce rapport d'activité 2013 est un outil essentiel qui traduit l'engagement des collectivités territoriales et leur volonté d'offrir à tous un service public de qualité. Il permet aux élus, aux partenaires institutionnels, économiques et à celles et ceux qui le souhaitent de prendre connaissance de l'action d'Autolib' Métropole.

Non seulement vous y trouverez une mine d'informations chiffrées mais aussi une cartographie très riche, des analyses, des graphiques qui permettent de mieux comprendre l'activité et le développement d'Autolib'.

Toujours en mouvement, toujours en mutation, Autolib' est un service public qui vit surtout grâce à ses centaines de milliers d'abonné(e)s. Je voudrais profiter de la publication de ce rapport pour remercier celles et ceux qui participent au quotidien à la mise en œuvre de ce formidable défi technologique, cette révolution dans les habitudes des déplacements, au premier rang desquels figurent les élus des villes adhérentes mais aussi les équipes de notre délégataire la société Autolib', filiale du groupe Bolloré.

Je vous souhaite à toutes et à tous une très bonne lecture.

Julien BARGETON

Président d'Autolib' Métropole



Autolib' Metropole's mission is to conceive and implement the Autolib' Service and to control the Delegation of Public Service operated by Société Autolib', a daughter company of Groupe Bolloré. This mission gathers municipalities involved in the project and many eco-mobility players. This innovative model of governance makes Autolib' Metropole a major contributor to the development and expansion of eco-mobility on the Metropolitan area of Paris. Since its creation in July 2009 Autolib' Metropole has been continuously working on innovating solutions in respect of political will in order to develop an alternative to private owned cars and also brings to users an increasingly performing Service.

Paris et 25 villes d'Île-de-France se sont regroupées en 2009 pour mettre en œuvre un service public de locations de voitures électriques en libre service.

Elles ont créé le syndicat mixte Autolib' et ont lancé un appel d'offre. Aujourd'hui ce syndicat fonctionne comme une intercommunalité.

Les élus rassemblés en comité syndical votent les délibérations afférentes à la délégation de service public qu'elles ont confiée jusqu'en 2023 à un prestataire privé, la société Autolib' filiale du groupe Bolloré. En 2013, ce sont 59 collectivités qui sont adhérentes à Autolib' Métropole.

Les équipes du syndicat apportent au quotidien leur expertise aux collectivités pour l'installation des stations et le suivi de la qualité de service.

La Gouvernance

Aux origines

En juin 2008, la Ville de Paris propose à 80 communes du cœur de l'agglomération francilienne d'être partenaires du projet Autolib'.

Au mois de février 2009, le Conseil de Paris demande l'autorisation au Préfet de la Région Ile-de-France de créer le Syndicat mixte Autolib' destiné à mettre en œuvre le projet.

Le 9 juillet 2009, le Préfet de Paris signe l'arrêté de création du Syndicat mixte Autolib'.

Le 24 septembre 2009 a lieu la première séance d'installation du Syndicat, sous la présidence d'Annick Lepetit, adjointe au Maire de Paris chargée des transports.

En décembre 2009, une consultation est lancée aux niveaux national et européen.

Le 16 décembre 2010, le Comité syndical Autolib', qui réunit les élus des communes adhérentes, notifie la délégation de service public au groupe Bolloré et le 25 février 2011, le Syndicat et la Société Autolib' signent le contrat de délégation de service public.

A peine quelques mois plus tard, en juillet 2011 les premières stations apparaissent et en octobre une phase de test est lancée avec 66 voitures et 33 stations dans Paris.

Le 5 décembre 2011, le service Autolib' est officiellement inauguré en présence de Bertrand Delanoë, Maire de Paris, Jean-Paul Huchon, Président de la Région Ile-de-France, Vincent Bolloré, Président Directeur Général du Groupe Bolloré et de nombreux maires de la métropole.

En octobre 2012, le Syndicat mixte Autolib' étend son périmètre aux 412 communes de l'Unité Urbain de Paris. Julien Bargeton succède à Annick Lepetit en tant que Président du Syndicat.

Le 18 juin 2013, le Comité Syndical adopte une nouvelle dénomination, le Syndicat mixte Autolib' s'appelle désormais Autolib' Métropole.



Au 31 décembre, on compte 59 communes adhérentes à Autolib' Métropole, dont 12 ont rejoint le Syndicat en 2013 (Voir liste ci-après). Par ailleurs la Région Ile-de-France, les Hauts-de-Seine et 6 structures intercommunales (Charenton-le-Pont Saint-Maurice, Grand Paris Seine Ouest, Mont Valérien, Plaine Centrale du Val-de-Marne, Sud de Seine et Clichy-Montfermeil) sont également adhérents, ainsi que deux établissements publics (le Syndicat Interdépartemental de gestion des terrains concédés à la SOGARIS (Rungis) et DEFACTO (La Défense)).

Le périmètre des communes adhérentes couvre désormais 382,5 km², soit une population en âge de conduire d'environ 3,5 Millions de personnes et un bassin de plus de 3 Millions d'emplois.

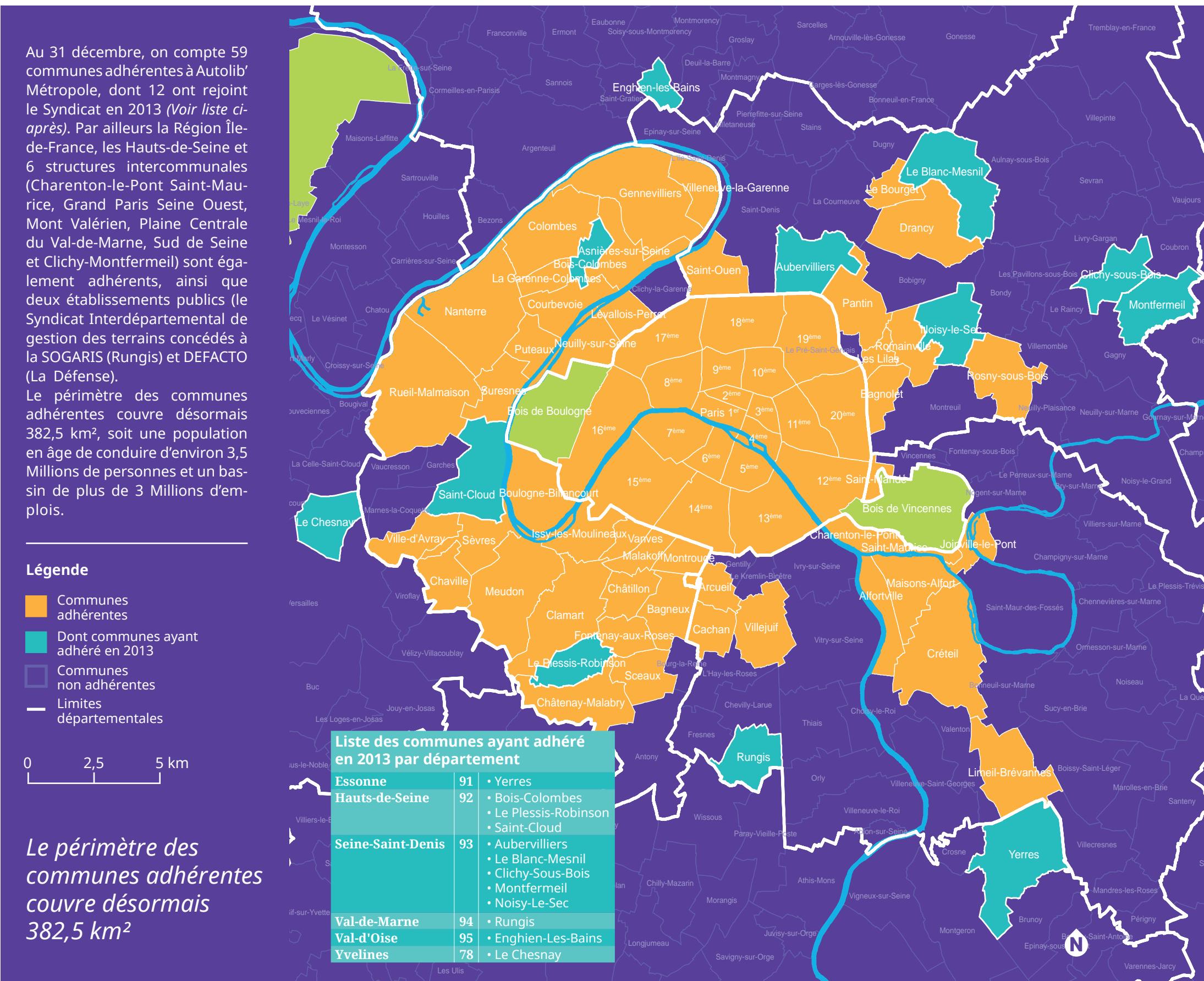
Légende

- Communes adhérentes
- Dont communes ayant adhéré en 2013
- Communes non adhérentes
- Limites départementales

0 2,5 5 km

Le périmètre des communes adhérentes couvre désormais 382,5 km²

Carte du périmètre d'Autolib' Métropole au 31 décembre 2013



La gouvernance

Autolib' Métropole est un établissement public qui gère et contrôle la délégation de service public confiée à la société Autolib' filiale du groupe Bolloré

Autolib' Métropole réuni l'ensemble des élus des villes qui ont souhaité offrir à leurs concitoyens un service de locations de véhicules électriques en libre-service.

Fonctionnant comme une collectivité territoriale, Autolib' Métropole est constitué de trois instances distinctes : le Comité syndical, le Bureau et un Comité chargé du suivi de la DSP.

Le Comité syndical est l'organe délibérant d'Autolib' Métropole. Il réunit tous les deux mois l'ensemble des représentants des collectivités territoriales adhérentes pour statuer sur des questions aussi diverses que le budget, l'adhésion de nouvelles communes, la réalisation de nouvelles stations, les conventions de déploiement. Ces travaux sont dirigés par le Président, Julien Bargeton, assisté de 7 Vice-Présidents.

Le Bureau est une instance plus restreinte que le Comité syndical, il délibère sur les affaires courantes qui ne nécessitent pas que l'ensemble des membres du Comité syndical se réunisse. Le Bureau est constitué du Président, des 7 Vice-Présidents et d'un membre.

Le Comité de suivi réunit les représentants d'Autolib' Métropole et les représentants de la Société Autolib'. Il permet un échange entre le délégataire et le concédant afin de s'assurer que les engagements pris dans le cadre de la délégation de service public sont bien respectés.

C'est un moment important qui permet aux représentants des collectivités territoriales d'évoquer auprès de la société Autolib' les remarques qu'ils collectent auprès de leurs administrés.

En 2013, les élus d'Autolib' Métropole se sont réunis en séminaire afin de faire un point global sur le service et mettre l'accent sur ceux à améliorer. Ils ont également accueillis leurs homologues des villes non adhérentes afin de leur présenter le service.

En 2013, 6 comités syndicaux se sont tenus, 5 réunions du bureau, 7 comités de suivi, 1 réunion de la CCSPL (Commission Consultative des Services Publics Locaux) et 51 délibérations ont été adoptées.

Autolib' Métropole est constitué de trois instances distinctes : le Comité syndical, le Bureau et un Comité chargé du suivi de la DSP.

PAROLE D'ÉLUS

Christine Bruneau, Adjointe au Maire, Boulogne-Billancourt
En septembre 2009, 26 communes relevaient le défi Autolib'. Je me félicite aujourd'hui d'en avoir fait partie. Fin 2013, 63 collectivités locales adhéraient à Autolib' Métropole. Ce formidable challenge est aujourd'hui devenu une réalité qui permet à plusieurs millions de franciliens de bénéficier d'une nouvelle offre de transport. C'est à l'initiative des élus, avec le soutien d'Autolib' Métropole et du délégataire que nous pouvons nous enorgueillir d'avoir inventé une nouvelle manière de concevoir les déplacements en voiture.



Les élus du syndicat mixte Autolib'

Julien BARGETON
Président

Christine BRUNEAU
1^{ère} Vice-présidente
Boulogne-Billancourt

Samuel BESNARD
5^{ème} Vice-président
Cachan

TITULAIRES

ARCUEIL, Christian METAIRIE, Adjoint au Maire

ASNIERES, William LANZ, Adjoint au Maire

AUBERVILLIERS, Odile FOURNIER, Adjointe au maire

BAGNOLET, Marc EVERBECQ, Monsieur le Maire

BOIS-COLOMBES, Henri VINCENT, Adjoint au Maire

CACHAN, Samuel BESNARD, Adjoint au Maire

CHARENTON-LE-PONT, Delphine HERBERT, Adjointe au Maire

SAINT-MAURICE, Benoît WOESSMER, Conseiller Municipal

CHATENAY-MALABRY, Georges Siffredi, Monsieur le Maire

CHATILLON, Jean-Paul BOULET, Adjoint au Maire

CLICHY-SOUS-BOIS, Kader Bentahar, Conseiller Municipal

CLICHY-MONFERMEIL, Alain Schumacher, Conseiller Municipal

COLOMBES, Philippe SARRE, Monsieur le Maire

CONSEIL GÉNÉRAL DES HAUTS-DE-SEINE, Jean-Loup METTON, Conseiller Général

COURBEVOIE, Bernard ACCART, Adjoint au Maire

DEFACTO, Katayoune PANAHY, Directrice Générale

DRANCY, Jean-Luc MILLARD, Conseiller Municipal

ENGHien-LES-BAINS, Philippe SUEUR, Monsieur le Maire

GENNEVILLIERS, Muriel GOUDOU, Adjointe au Maire

BOULOGNE-BILLANCOURT, Christine BRUNEAU, Adjointe au Maire

CHAVILLE, François-Marie PAILLER, Adjoint au Maire

ISSY-LES-MOULINEAUX, Christophe PROVOT, Adjoint au Maire

MEUDON, Sophie DURAND, Adjointe au Maire

ALFORTVILLE, Luc CARVOUNAS, Monsieur le Député-Maire

CRÉTEIL, Laurent CATHALA, Monsieur le Député-Maire

LIMEIL-BRÉVANNES, Joseph ROSSIGNOL, Monsieur le Maire

SÈVRES, Jacques DUBY, Conseiller Municipal Délégué

VANVES, David MAHE, Conseiller municipal

VILLE-D'AVRAY, Jean-Paul GAUDIN, Adjoint au Maire

JOINVILLE-LE-PONT, Olivier DOSNE, Monsieur le Maire

LA GARENNE-COLOMBES, Geneviève GAILLABAUD, Adjointe au Maire

LE BLANC-MESNIL, Marc SOURY, Adjoint au Maire

LE BOURGET, Jacques GODARD, Adjoint au Maire

LE CHESNAY, Philippe BRILLAUT, Monsieur le Maire

LES LILAS, Christophe PAQUIS, Adjoint au Maire

LE PLESSIS-ROBINSON, Benoit BLOT, Adjoint au Maire

LEVALLOIS-PERRET, Sophie DESCHIENS, Adjointe au Maire

MAISONS-ALFORT, Alain BERGOT, Adjoint au Maire

MONTRouGE, Nicolas CHOJNACKI, Conseiller Municipal

NANTERRE, Bruno CHANUT, Conseiller Municipal

RUEIL-MALMAISON, Pascal PERRIN, Adjoint au Maire

SURESNES, Jean-Louis TESTUD, Adjoint au Maire

NEUILLY-SUR-SEINE, Michel DELOISON, Adjoint au Maire

NOISY-LE-SEC, Bernard GIRAUT, Conseiller Municipal

PANTIN, Philippe LEBEAU, Adjoint au Maire

PARIS, Julien BARGETON, Président

PARIS, Pierre MANSAT, Adjoint au Maire de Paris

ALFORTVILLE, Luc CARVOUNAS, Monsieur le Député-Maire

CRÉTEIL, Laurent CATHALA, Monsieur le Député-Maire

LIMEIL-BRÉVANNES, Joseph ROSSIGNOL, Monsieur le Maire

PUTEAUX, Jean-Marie BALLET, Adjoint au Maire

RÉGION ILE-DE-FRANCE, François KALFON, Conseiller Régional

ROMAINVILLE, Gérald CALZETTONI, Adjoint au Maire

ROSNY-Sous-BOIS, Claude CAPILLON, Monsieur le Maire

RUNGIS, Patrick LEROY, Conseiller Municipal Délégué

SAINT-CLOUD, Hervé SOULIÉ, Adjoint au Maire

SAINT-MANDÉ, Patrick BEAUDOUIN, Monsieur le Député-Maire

SAINT-Ouen, Morgane GARNIER, Adjointe au Maire

SCEAUX, Patrice PATTEE, Adjoint au Maire

SOGARIS, Mireille FLAM, Présidente du conseil de surveillance de la Sogaris

BAGNEUX, Bruno TUDER, Conseiller Municipal Délégué

CLAMART, Philippe KALTENBACH, Monsieur le Sénateur-Maire

FONTENAY-AUX-ROSES, Pascal BUCHET, Monsieur le Maire

MALAKOFF, Pierre AVRIL, Conseiller Municipal Délégué

VILLEJUIF, Sophie TAILLÉ-POLIAN, Adjointe au Maire

VILLENEUVE-LA-GARENNE, Alain BORTOLAMEOLLI, Adjoint au Maire

YERRES, Catherine DEGRAVE, Adjoint au Maire

Geneviève GAILLABAUD
3^{ème} Vice-présidente
La Garenne-Colombes

Pierre AVRIL

2^{ème} Vice-président

Malakoff

Patrice PATTEE
7^{ème} Vice-président
Sceaux

François KALFON
4^{ème} Vice-président
Conseil régional d'Ile-de-France

Daniel BERNARD
Bagnolet



Une équipe à votre service



Véronique HACHE- AGUILAR
Directrice

Pôle administration/Fonctions support



Aurore KING
Assistante de
Direction



Christophe AGLIETTA
Chargé de
Communication
et des relations
avec les Elus



Fabienne PUIG
Responsable du suivi
technique
des ressources internes



Sédik CHEKIR
Responsable
Comptabilité
et suivi financier



Pôle infrastructure



Jérémie SWIDEREK
Responsable Projet
déploiement



Julie BUISSON
Coordinatrice
déploiement
Secteur Sud-Est



Thomas RELI-MIEN
Coordinateur
déploiement
Secteur Ouest



Pôle Service



Matthieu FIERLING
Responsable Projet
Service & Innovation



Félix PERRIN
Cartographie &
Statistiques

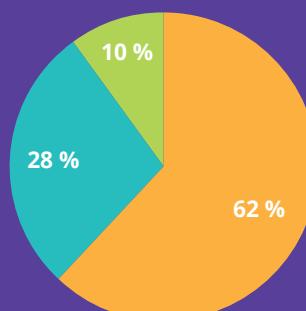


Marcelino PERA
Responsable Projet
Juridique & Finance

Budget

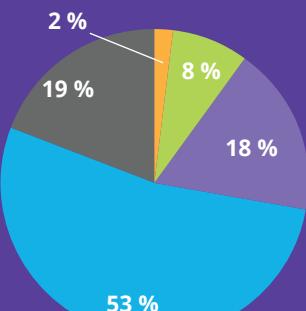
Fonctionnement

Recettes



- Redevances du déléguétaire
- Dotation des collectivités adhérentes
- Report du résultat 2012

Dépenses



- Annuité emprunt
- Redevances versées aux collectivités adhérentes
- Personnel
- Etudes et honoraires
- Autres charges à caractère général

Les recettes de fonctionnement d'Autolib' Métropole (3,890 millions d'euros) proviennent en grande partie des redevances versées par le déléguétaire et des dotations des collectivités adhérentes. A ces recettes s'ajoutent un report de résultat 2012 de 1,495 millions d'euros ainsi que les amortissements pour un montant de 1,146 millions d'euros.

Environ 70% des dépenses de fonctionnement d'Autolib' Métropole (hors amortissements) sont en relation directe avec le financement du projet. Il s'agit de l'emploi des redevances provenant du déléguétaire et reversées aux communes membres, et du remboursement de l'emprunt contracté pour compléter le financement des stations. Les intérêts de l'emprunt ont compté pour la moitié des dépenses, hors amortissements du Syndicat. Ces derniers diminuent linéairement sur la durée de la délégation.

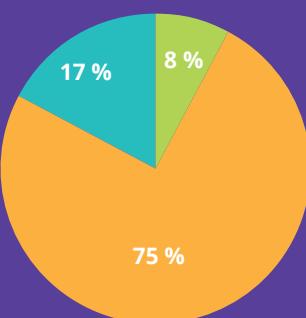
Investissement

Recettes



- Subventions reçues

Dépenses



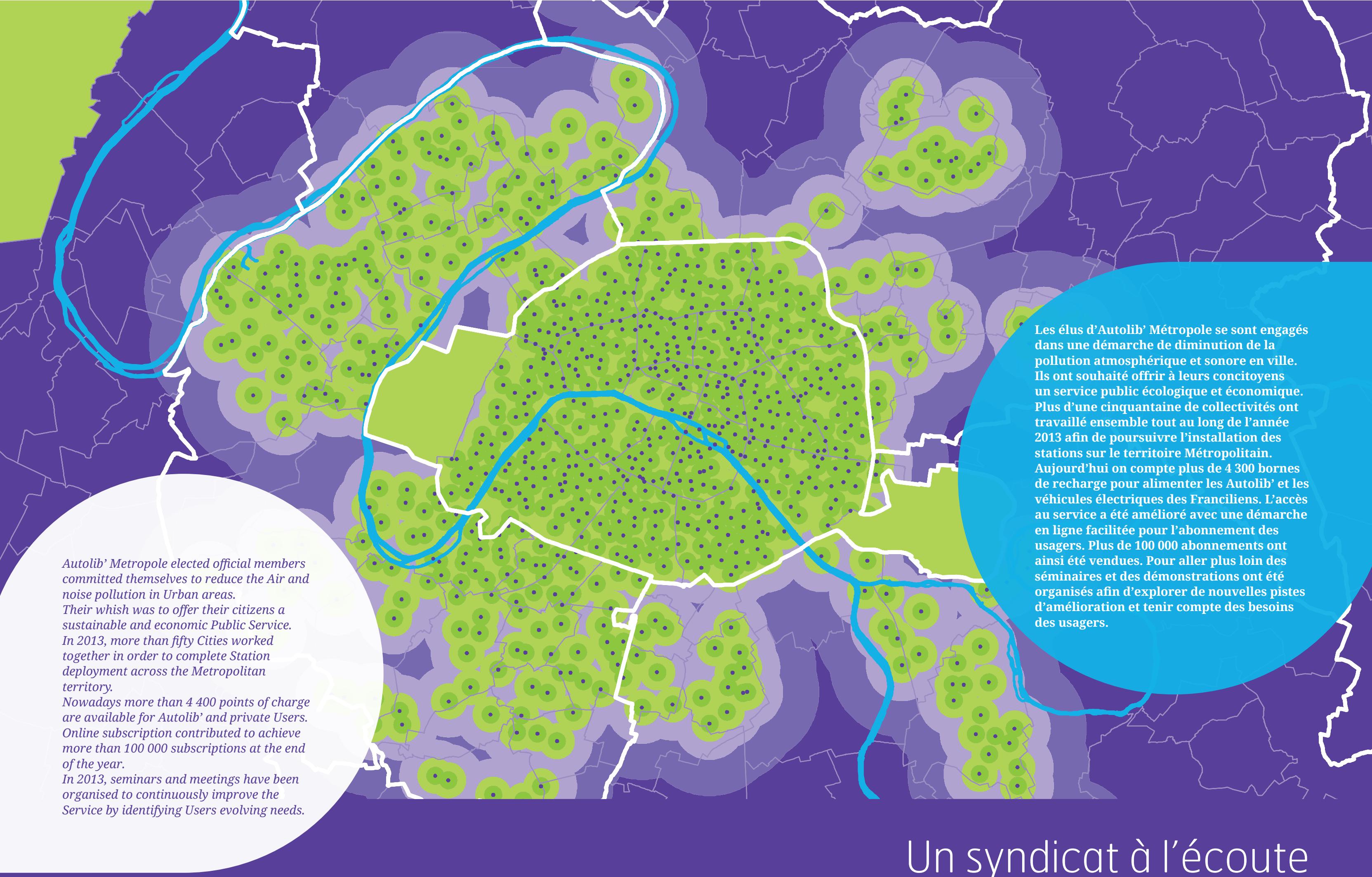
- Subventions versées au déléguétaire
- Remboursement de l'emprunt
- Autres investissements

Les recettes réelles d'investissement (hors amortissements) du Syndicat à hauteur de 4,34 millions d'euros, proviennent en totalité des subventions d'investissement reçues des communes membres pour la réalisation des stations.

Le montant des amortissements s'est élevé en 2013 à 0,955 millions d'euros.

Les dépenses réelles d'investissement (hors amortissements) du Syndicat correspondent en quasi totalité au remboursement du prêt ainsi qu'aux subventions versées au déléguétaire pour la réalisation des stations. Ces deux postes ont compté en 2013 pour 9,8 millions d'euros.

Les amortissements des dépenses d'investissement 2013 se sont élevés à 0,908 millions d'euros.



Un syndicat à l'écoute

Autolib' Métropole, partenaire des élus

Le conseil et le suivi d'implantation des stations

Autolib' Métropole détermine avec les élus de chaque commune un diagnostic du nombre et des lieux d'implantation des stations Autolib' sur leur territoire. Ce diagnostic est réalisé en prenant en compte les critères suivants : la population, l'emploi, les commerces et équipements de la ville, le tourisme, le réseau de transports en commun.

La collectivité délibère ensuite afin de valider l'adhésion à Autolib' Métropole et désigner un représentant (et un suppléant) qui siège au Comité syndical.

Cet élu représente la commune et délibère également sur des questions relevant de l'ensemble du service Autolib'.

Une convention de déploiement, qui détermine le nombre de stations à réaliser, leurs adresses et le type d'investissement choisi, est signée par la collectivité et Autolib' Métropole. La phase préalable aux travaux débute.

Une étude détaillée est réalisée pour chaque station.

Une fois la faisabilité de la station confirmée, les travaux peuvent commencer ; ils durent en moyenne 6 semaines.

L'équipe technique d'Autolib' Métropole valide avec celle de la collectivité adhérente la bonne exécution des travaux et opère à la réception de la ou des station(s).

La promotion d'Autolib' auprès des usagers

Tout au long de l'année, Autolib' Métropole organise avec l'aide du délégué des démonstrations et essais gratuits dans les villes, afin que les usagers puissent se familiariser avec le service. En 2013, plus d'une trentaine d'événements de ce type ont eu lieu.

Informier pour mieux connaître

A deux reprises en 2013, Autolib' Métropole a convié l'ensemble des élus métropolitains pour des séminaires d'information sur Autolib'. Ces rencontres sont l'occasion pour les villes adhérentes de témoigner de la réussite d'Autolib' et d'apporter aux villes non adhérentes un éclairage précis sur le service et ses enjeux.

Toujours soucieux d'informer les collectivités sur le service, Autolib' Métropole fournit régulièrement des statistiques précises sur la fréquentation des stations, sur le nombre d'abonnés par commune ou encore sur les usages du service.



Tout au long de l'année, Autolib' Métropole organise avec l'aide du délégué des démonstrations et essais gratuits dans les villes

Au plus près des usagers

Pour respecter l'impératif de service public qui est au cœur de la philosophie d'Autolib', le Syndicat ne cesse d'œuvrer pour que le service soit toujours plus accessible, plus simple d'utilisation et abordable pour tous.

En 2013, Autolib' Métropole a accompagné la Société Autolib' afin d'améliorer les modalités d'abonnement. Il est désormais possible de s'abonner dans les Espaces Autolib', mais également en ligne sur le site Autolib.eu et via l'application Autolib' disponible sur les Smartphones et tablettes tournant sous iOS ou Android.

Toujours en 2013, les démarches de réabonnement ont été simplifiées avec l'introduction d'un dispositif de reconduction pour les abonnements annuels. Cela permet de favoriser la continuité du service en fluidifiant et en allégeant les procédures administratives pour le passage d'une annuité à une autre.

L'un des autres facteurs de succès d'Autolib' est la qualité de l'accompagnement offert aux usagers. Parce que chaque usager a ses propres habitudes, nous devons répondre à chacun de manière personnalisée. Ainsi, en plus des traditionnels courriers et courriels, des conseillers sont disponibles 24h/24 et 365 jours par an via le téléphone ou la visioconférence (dans les Espaces) et directement depuis chaque véhicule. Pour les usagers qui préfèrent une présence humaine, un Centre d'accueil et d'information Autolib' situé 5, rue Edouard VII dans le 9^{ème} arrondissement, les accueille 5 jours sur 7. Enfin, Autolib' offre également des animations et informations via les réseaux sociaux (twitter, facebook), suivies par près de 15 000 abonnés.



L'un des autres facteurs de succès d'Autolib' est la qualité de l'accompagnement offert aux usagers

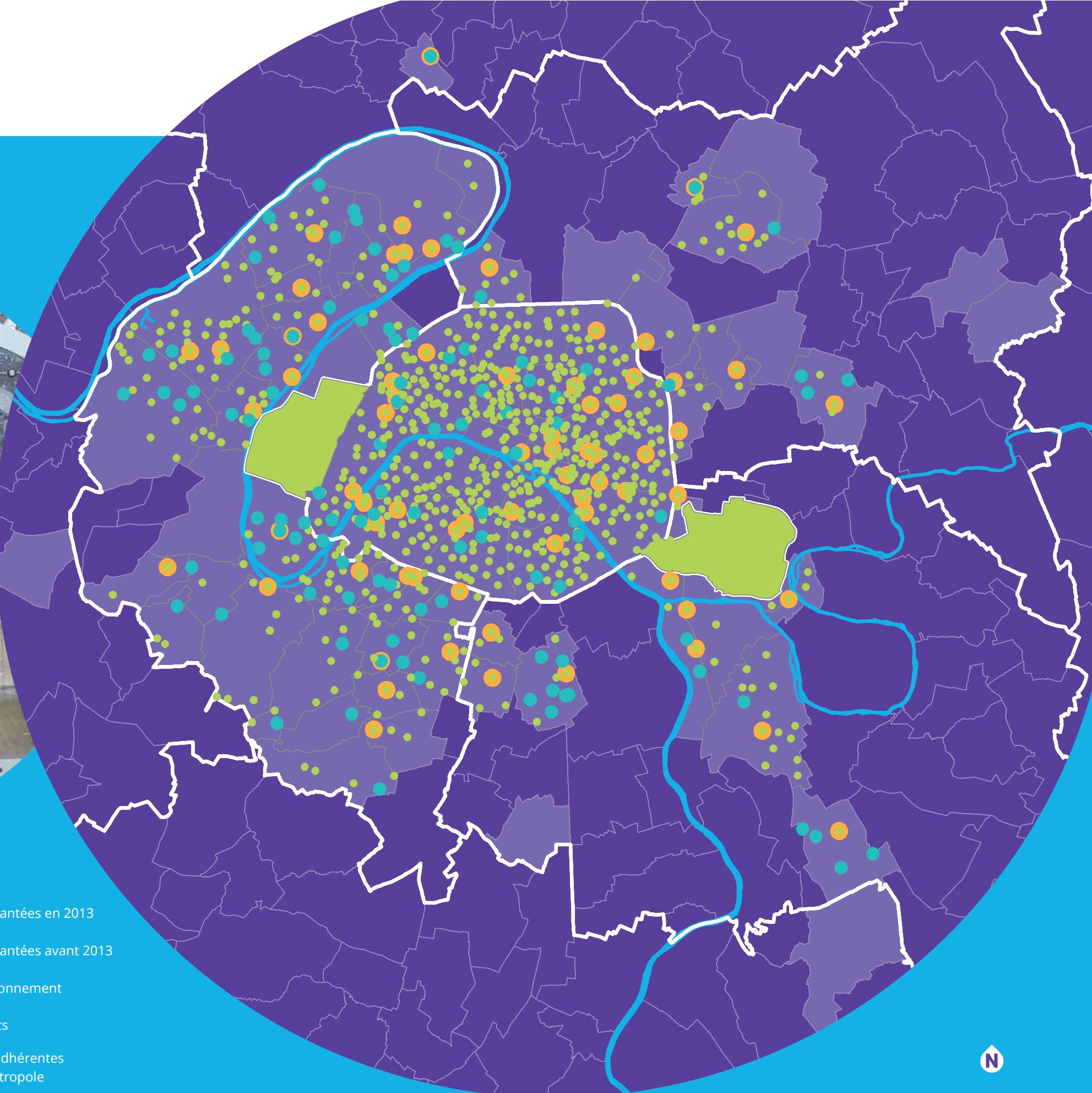
Après avoir fait évoluer les tarifs une première fois en 2012 en harmonisant les locations à la demi-heure, en créant un abonnement mensuel et un abonnement multi-utilisateurs et en permettant la prise en charge du paiement par un tiers payeur, les élus d'Autolib' Métropole ont décidé de nouvelles modifications des tarifs en 2013. Ces dernières visent à simplifier les grilles et à rendre le service encore plus accessible. Désormais, les usagers peuvent profiter d'une offre 1 jour dont l'abonnement est offert, ils ne paient plus que pour l'utilisation du service. Cette modification s'est accompagnée d'une diminution du prix des abonnements 1 semaine, 1 mois et 1 an, compensée par une légère augmentation des tarifs de location à la demi-heure. Pour répondre à la demande croissante de certains usagers qui souhaitaient disposer d'un abonnement « collectif », l'ancien forfait 16h a été remplacé par un abonnement sur une base de forfait de 8h de location, multi-utilisateurs (jusqu'à 4

utilisateurs), pour un prix de 100€ TTC, incluant l'abonnement et l'utilisation dans la limite de 8h dans une période de deux mois. Enfin, l'abonnement recharge Auto a également été renommé, la recharge passant à 1€/h le jour et 4€ la nuit pour un coût d'inscription de 15€ dont s'acquitte l'usager uniquement lors de la création de l'abonnement.

Carte du déploiement des stations

PAROLE D'ÉLUS

Geneviève Gaillabaud, Adjointe au Maire, La Garenne-Colombes
En 2013, plus de 120 nouvelles stations ont été mises en service avec notamment un pic de réalisations entre janvier et avril. Pour une grande majorité des usagers il y a une station presque tous les 500 mètres. Ce déploiement rapide et conséquent illustre la volonté et l'investissement des collectivités locales. Il est le fruit d'un travail collectif visant à garantir dans un premier temps le démarrage ; puis ensuite l'équilibre du service.



En 2013, grâce au travail continu des équipes techniques d'Autolib' Métropole, ce sont 108 stations supplémentaires qui ont été mises en service, dont 94 en voirie et 14 en parking, pour un total de 622 nouvelles bornes de charge.

Ces nouvelles stations portent à 841 le nombre de stations en service au 31 décembre, soit 819 stations en voirie et 22 en parking pour un total de 4 266 bornes de charge.

Parmi les nouvelles stations créées en 2013, 30 se trouvent à Paris, 56 dans les Hauts-de-Seine, 7 en Seine-Saint-Denis, 14 dans le Val-de-Marne et 1 dans le Val-d'Oise.

Au 31 décembre 2013, 73 des 841 stations (9%) étaient équipées d'un espace d'abonnement dont 6 d'entre eux ont été implantés en 2013.

En 2013, le service Autolib' a accentué sa métropolisation, la part des stations situées en dehors de Paris passant de 36% à 40%.

Légende

- Stations implantées en 2013
- Stations implantées avant 2013
- Espaces d'abonnement
- Départements
- Communes adhérentes à Autolib' Métropole



Un syndicat moderne et ouvert

Autolib' Métropole wants to maintain its leadership on electric urban mobility and keep being a value partner for all the Metropolitan Municipalities.

Elected officials members set up a modern and innovating public service. Also many international delegations visit Autolib' Metropole taking the Autolib' sharing car project as a natural benchmark.

In 2013, Autolib' Metropole kept pushing the Operator for a permanent focus on service improvement with the purpose of offering the user a quite friendly access interface. Also were implemented a new Website, a Mobile Application and Studies were started for an intensified street charging station network ...

More than 3 million trip bookings have been registered via the Web or the Mobile Applications. Events were also organized to present the service to the public, especially during the « Sustainable Mobility Week ».

Autolib' Métropole souhaite conserver son temps d'avance et devenir un partenaire de la mobilité urbaine électrique à l'échelle mondiale.

De nombreuses délégations étrangères viennent observer le fonctionnement du service.

Autolib' Métropole ne compte pas s'arrêter en si bon chemin et, soucieux de conserver cette avance, innove sans cesse.

En 2013, la multiplication des interfaces (application mobile, site web, ordinateur de bord, etc.) a permis aux usagers d'effectuer plus de 3 millions de réservations de véhicules.

Les équipes d'Autolib' Métropole sont présentes sur le terrain et accompagnent les évènements organisés pour présenter le service au grand public.

Un service moderne

En créant la voiture électrique en autopartage, Autolib' Métropole a stimulé l'innovation de ses partenaires et créé le réseau de bornes de charge le plus dense au monde.

En 2013, il a continué à proposer de nouveaux services et de nouvelles solutions pour faciliter la vie des usagers et élargir encore le nombre d'abonnés.

Le dispositif de réservation des véhicules et des places est désormais disponible via 5 interfaces différentes (site web, application mobile, téléphone, depuis les bornes de location ou directement depuis les Autolib') afin que chacun puisse disposer de ce service de la façon la plus simple, rapide et intuitive possible.

La qualité et la multiplicité des interfaces font que ces outils ont généré plus de trois millions de réservations¹ en 2013. Les usagers les ont utilisés pour plus des deux tiers des prises de véhicules et lors de la moitié des restitutions.

2013 a également vu apparaître le système de « stations favorites » proposant en priorité aux usagers, les stations dans lesquelles ils ont l'habitude de se rendre.

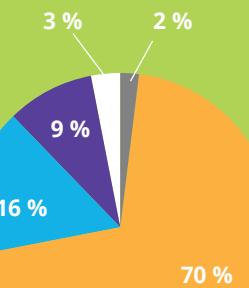
Afin d'améliorer la disponibilité du service, Autolib' Métropole a encouragé le délégataire à mettre en œuvre des solutions innovantes pour améliorer la régulation. En proposant aux abonnés de réaliser gratuitement des trajets depuis des zones où les Autolib' se trouvent en surnombre vers des zones déficitaires, nous avons amélioré la disponibilité générale du service tout en maîtrisant ses coûts de fonctionnement. Chaque semaine, ce sont jusqu'à 2700 véhicules qui sont ainsi réacheminés par les usagers.



Le nombre total d'abonnés au service de recharge toutes formules confondues a atteint près de 1000 utilisateurs abonnés en décembre 2013



Interfaces utilisées par les usagers pour réserver des véhicules et des places en 2013



- Application mobile
- Ordinateur de bord
- Site internet
- Téléphone
- Borne de location

PAROLE D'ÉLUS
Samuel Besnard,
Adjoint au Maire, Cachan
Autolib' compte plus de 40 000 abonnés actifs toutes formules confondues, dont 38 000 abonnés longue durée. 100 000 personnes ont essayé au moins une fois Autolib' depuis sa mise en service en décembre 2011. C'est chiffres records en à peine deux ans d'exercice témoignent de l'engouement des franciliens pour Autolib'. Il nous faut perséverer pour que la voiture ne soit plus utilisée comme avant, mais uniquement en fonction des besoins et que la notion de « véhicule partagé » soit désormais un réflexe.

Dès 2012, Autolib' Métropole a décidé d'ouvrir le service Autolib' aux entreprises par l'intermédiaire de Forfaits ajustables.

En 2013, cette formule a connu un réel essor, puisque le nombre d'abonnés a presque triplé pour atteindre 771 utilisateurs abonnés au 31 décembre.

En plus d'offrir un service de véhicules partagés, Autolib' Métropole favorise également l'essor de l'électromobilité pour les particuliers et les entreprises. Grâce aux investissements réalisés par Autolib' Métropole, le nombre total d'abonnés au service de recharge toutes formules confondues a atteint près de 1000 utilisateurs abonnés² en décembre 2013. À titre d'exemple, le nombre de particuliers abonnés au service Recharge Auto a été multiplié par 4 au cours de l'année.

Enfin, pour répondre à un besoin croissant de visibilité et de partage, Autolib' Métropole s'est doté en 2013 d'un site Internet. Il permet à tous de suivre l'actualité du Syndicat et de prendre connaissance des derniers chiffres relatifs au service. C'est également une plateforme d'échange d'informations avec les collectivités locales permettant de réduire considérablement les échanges papier, contribuant ainsi à la protection de l'environnement.

Autolib' Métropole favorise également l'essor de l'électromobilité

1- Total des réservations, hors réservations annulées ou ayant expirées avant que l'usager ait pris / déposé son véhicule.

2- Nombre total d'abonnés au service de recharge tous abonnements confondu (Abonnés Recharge Auto ; Recharge 2Roues et PRO Recharge)

Un syndicat ouvert

Promouvoir le véhicule électrique en auto partage est aussi la vocation d'Autolib' Métropole. Partenariats, évènementiel, présentation du service, réception de délégations étrangères, participation à des colloques, des conférences, retombées presse, autant d'actions qui font d'Autolib' Métropole une institution ouverte et communicante.

En 2013, Autolib' Métropole a reçu des dizaines de délégations étrangères pour leur faire découvrir le service. Qu'elles soient venues d'Inde, de Corée, d'Autriche, des Etats-Unis, de Grande-Bretagne, de Suisse.... Toutes ces délégations sont dites enthousiastes et impressionnées par le service Autolib'.

Un succès qui s'est traduit par la nomination d'Autolib' aux Design Awards du British Museum de Londres, au Prix spécial du jury de l'Avère à la Rochelle et à une nomination aux C40/Siemens Awards de Londres. Autolib' Métropole et le réseau d'écoles de conduites CER d'Île-de-France se sont également associés pour promouvoir le service auprès des jeunes conducteurs.

CER dispose d'un réseau de 25 agences sur Paris qui délivrent chaque année près de 5000 permis de conduire.

Ainsi, les écoles de conduite CER d'Île de France proposent à leurs jeunes élèves depuis la rentrée 2013 des séances découvertes d'Autolib'.

Puis, lors de la délivrance du permis de conduire, le titulaire se voit remettre un code promotionnel qui lui permet de s'inscrire sur internet et ainsi bénéficier d'une journée gratuite.

Dans le même temps des sessions de démonstration sont organisées dans les stations Autolib' situées à proximité des écoles de conduite CER.

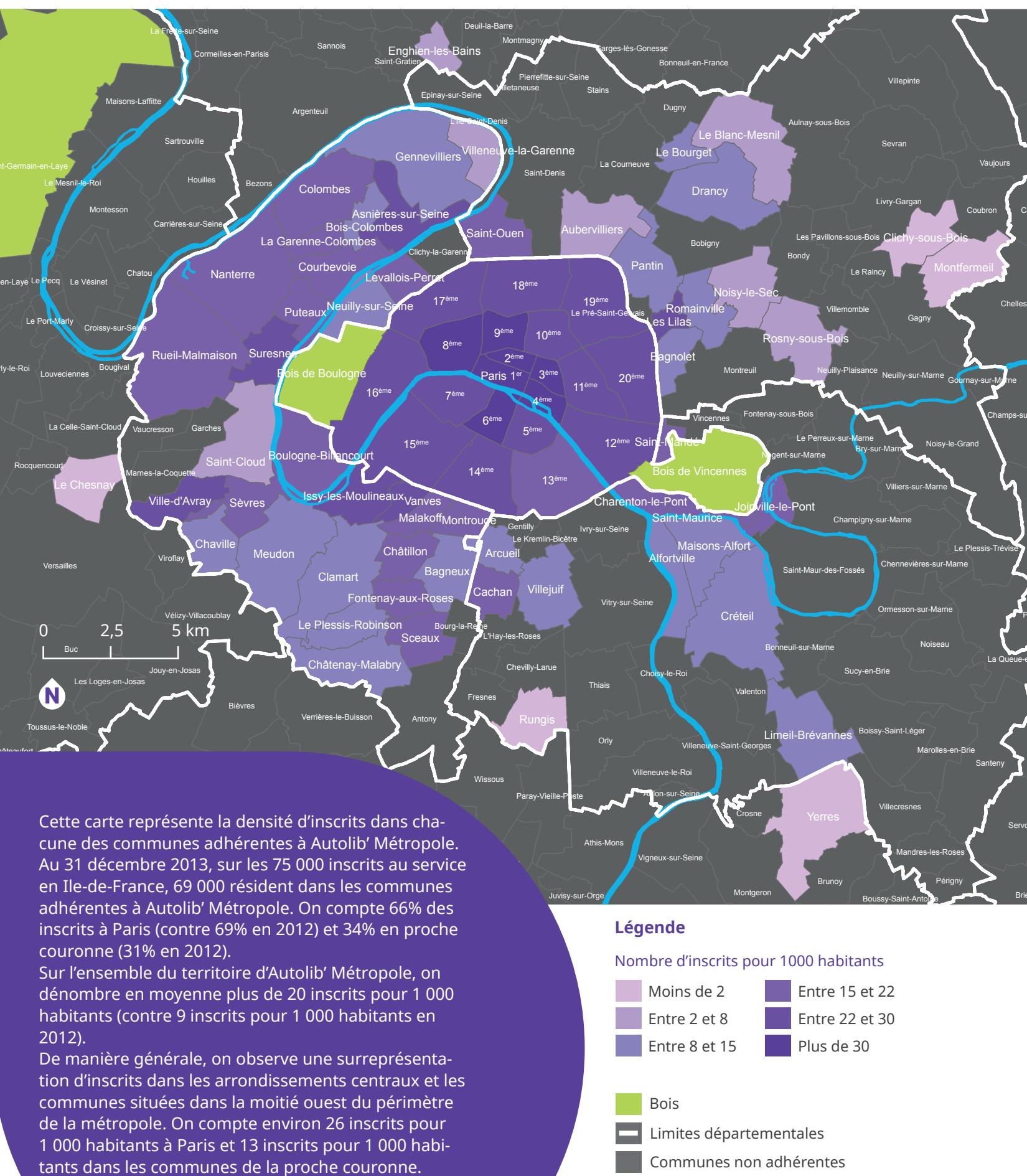
Autolib' Métropole était présent à la Sorbonne ainsi qu'à l'Université Diderot II pour présenter le service et délivrer des messages liés à la sécurité routière

PAROLE D'ÉLUS

Pierre Avril,
Conseiller municipal, Malakoff
Autolib' facilite aujourd'hui la vie de chacun dans ses déplacements. Avec près de 900 stations fin 2013 réparties sur l'ensemble du territoire métropolitain et plus de 4000 bornes de recharge, Autolib' est un formidable maillage qui ne cesse de se développer. Demain, en tant qu'élus notre mission sera d'accroître ce maillage dans le respect d'une urbanisation réfléchie et concertée. Notre engagement n'est pas seulement d'apporter des solutions en termes de transports, il est aussi de penser la ville de demain.

Toujours à destination du jeune public, Autolib' Métropole était présent à la Sorbonne ainsi qu'à l'Université Diderot II pour présenter le service et délivrer des messages liés à la sécurité routière. Autolib' Métropole a participé à la semaine du développement durable, au salon des maires d'Île-de-France, au téléthon de Drancy et a été partenaire et jury, lors du concours Moov'In the city de création d'applications mobiles liées à la mobilité.

Carte de la densité d'inscrits par commune adhérente au 31 décembre 2013





In 2013, Autolib' Metropole took several initiatives to improve operational efficiency and reduce expenditures. Deliberations of the Syndical Committee have been dematerialized and personal accounts for the members of Autolib' Syndicate have been created on the website www.autolibmetropole.fr. Autolib' Syndicate operated an optimisation of its Information Systems and offices. Autolib' Metropole's agents use the Autolib' Service for all their daily professional trips which allows to save equivalent of two owned cars. Key Performance indicators of the Service have been clarified to better reflect the quality of delivered Service. Last but not least, with Société Autolib', Autolib' Metropole facilitated the installation of a new Technical Center inside Paris, significantly reducing vehicle maintenance cycle time.

En 2013 Autolib' Métropole a pris de nombreuses mesures permettant d'améliorer son fonctionnement administratif et de réaliser des économies. Les délibérations du comité syndical ont été dématérialisées et des espaces membres dédiés aux élus ont été créés sur le site internet www.autolibmetropole.fr. Le syndicat a opéré une optimisation de son parc informatique et de ses bureaux. Les déplacements des agents du syndicat sont assurés grâce à un abonnement Autolib' Pro. Cet abonnement accessible à toutes les administrations publiques et entreprises privées permet des trajets professionnels à coûts réduits. Les indicateurs de suivi de la délégation de service public ont également été précisés afin de mieux rendre compte de la qualité de service fournie aux usagers. Enfin, après des échanges fructueux avec son délégataire, Autolib' Métropole a facilité l'installation d'un centre de maintenance des Autolib' dans Paris, réduisant ainsi les délais de remise en service des Bluecar.

Un syndicat responsable

Contrôle et suivi de la Délégation de service public

Les équipes d'Autolib' Métropole sont chargées du contrôle de la Délégation de service public Autolib'. Pour cela, elles ont mis en place un panel d'indicateurs et d'éléments de reporting leur permettant de suivre l'usage qui est fait du service et de mesurer le niveau de performance du délégataire.

Autolib' Métropole a mis en place, avec l'appui des équipes technique du délégataire, un dispositif de reporting permettant de suivre et d'analyser l'usage qui est fait d'Autolib'. Les données issues de ce dispositif permettent à Autolib' Métropole de générer les rapports hebdomadaires et mensuels qui sont communiqués aux représentants des villes adhérentes.

Les équipes du Syndicat utilisent également ces données pour la réalisation de présentations dans le cadre des comités syndicaux ou afin de créer des outils d'aide à la décision à destination des membres du bureau.

Enfin, les données issues du dispositif de reporting servent à alimenter des documents de synthèse tels que les rapports d'activité annuels ou des documents mis à jour régulièrement sur le site internet d'Autolib' Métropole. En 2014, une politique d'open data sera également mise en œuvre afin d'améliorer encore l'accès aux informations relatives au service Autolib'.

En plus du dispositif de reporting, le Syndicat s'appuie également sur les indicateurs de performance définis par le contrat de délégation de service public, et qui permettent d'évaluer mois après mois d'éventuelles fluctuations dans la qualité du service rendu aux usagers. Ces indicateurs couvrent plusieurs aspects tels que la disponibilité des infrastructures, la propreté des véhicules, les performances du centre d'appel ou encore l'entretien des véhicules.

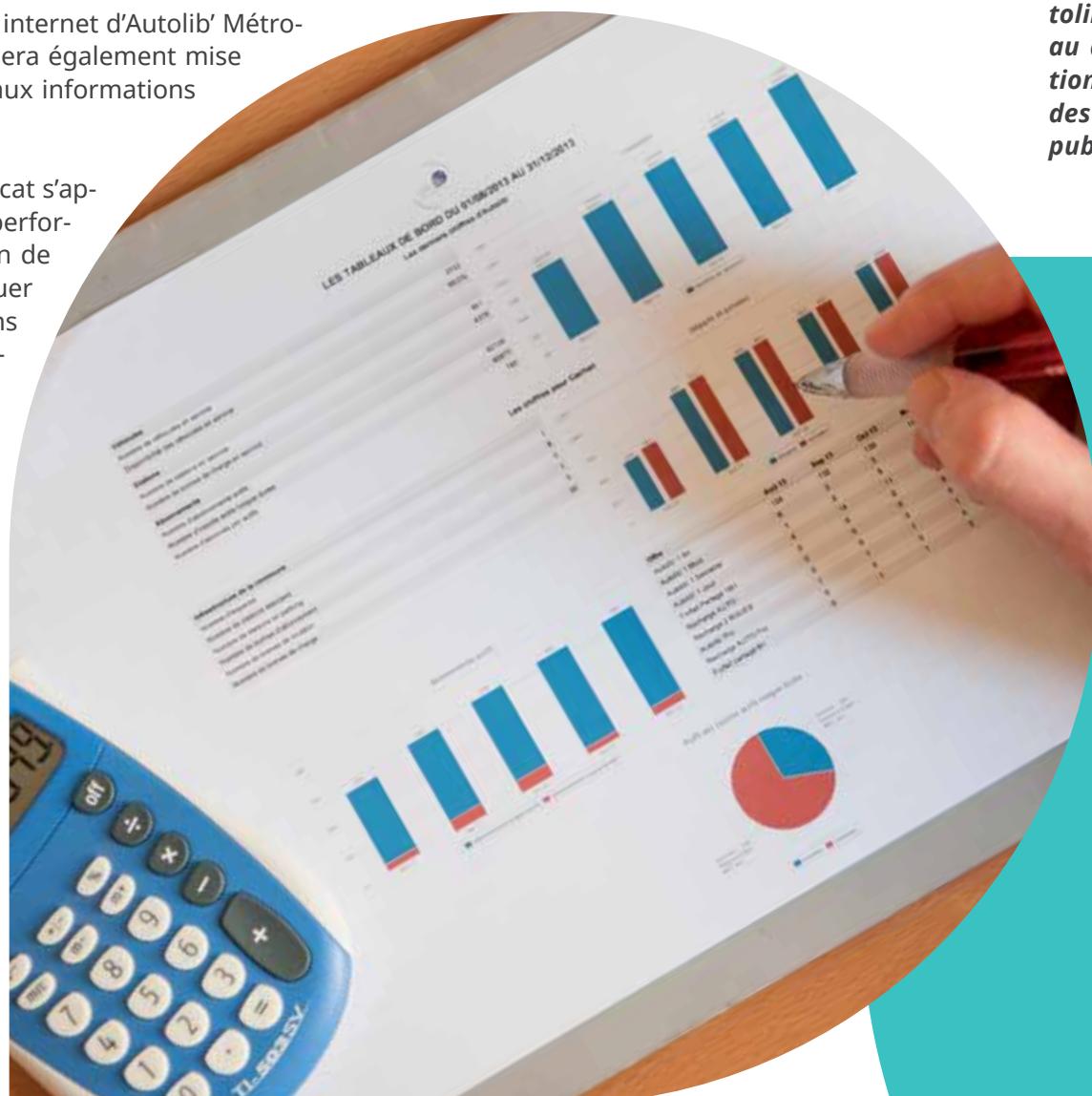
S'appuyant sur les résultats communiqués mensuellement par le délégataire, Autolib' Métropole dirige des groupes de travail visant à identifier les points de progrès potentiels et accompagne le délégataire dans l'amélioration continue de la qualité de service.

Le Syndicat s'appuie sur les indicateurs de performance définis par le contrat de délégation de service public

PAROLE D'ÉLUS

Patrice Pattée,
Adjoint au Maire, Sceaux

Si on peut aujourd'hui parler de succès lorsqu'on évoque Autolib', c'est parce que les usagers ont su faire confiance au service. Ils sont d'ailleurs de plus en plus nombreux. Mais la quantité ne suffit pas, il faut aussi répondre par un service public de qualité. C'est à quoi je m'attache au travers d'Autolib' Métropole. Rappeler sans cesse au délégataire quelles sont ses obligations, mais aussi inciter nos concitoyens à des comportements respectueux du service public.



La gestion d'Autolib' Métropole

L'optimisation interne

Après trois années intenses de procédure d'appel d'offre et de déploiement du service, le syndicat s'est penché cette année sur ses propres opérations ce qui a permis de réaliser des économies substantielles tout en gagnant en efficacité et en intégrant de nouveaux membres.

Ainsi :

- ▶ L'informatique a été renouvelée autour d'une architecture Apple, bénéficiant des dernières technologies de « cloud » ce qui a permis d'internaliser sa maintenance et sécuriser les données.
- ▶ Deux bureaux, devenus disponibles après la fin du contrat d'accompagnement au déploiement qui faisait appel à trois prestataires, ont été sous-loués à une jeune start-up dynamique (Digimobee) spécialisée dans les technologies de paiement sécurisé à partir des téléphones mobiles.
- ▶ Le syndicat s'est doté d'un site Internet afin d'une part, de garder un contact direct avec les usagers qui le souhaitent et d'autre part, de dématérialiser la gestion des documents pour les comités syndicaux, les réunions du bureau ainsi que la publication des délibérations et des appels d'offre.
- ▶ Enfin le syndicat s'est séparé de son dernier véhicule de service et a adopté à 100% l'usage des transports en commun et d'Autolib' pour les déplacements de ses agents, grâce à la souscription d'un abonnement Autolib' PRO mutualisé.



L'objectif poursuivi sur le plan opérationnel est de raccourcir drastiquement le temps d'indisponibilité des véhicules

La réorganisation de l'entretien des véhicules

L'entretien de la flotte de véhicules (2010 véhicules intégrés au service au 31 décembre 2013) est un défi majeur du service Autolib'. En effet, un véhicule peut être utilisé jusqu'à douze fois dans une journée par des usagers différents et sous des conditions météorologiques et de circulation difficiles.

Aussi il est assez logique que pour une flotte de cette taille, très sollicitée au quotidien, le volume des interventions de maintenance soit extrêmement élevé.

Depuis le lancement du service, le délégataire a organisé les activités de maintenance en trois niveaux : les interventions légères, de niveau 1, étaient effectuées sur place dans les stations alors que les interventions de niveau 2, nécessitant le remplacement de composants tels que pare-chocs, vitres...etc étaient réalisées dans des centres de maintenance tout comme les diagnostics approfondis nécessaires tout le long de du cycle de vie du véhicule. Enfin les réparations lourdes de niveau 3 étaient faites en usine.

Dans un premier temps les opérations d'entretien de niveau 2 étaient réparties sur trois sites dont un en interne à Vauresson et deux autres chez des partenaires externes également en banlieue, ce qui avait pour inconvénients, d'une part, de générer des temps de transfert des véhicules très longs et d'une autre part d'induire des coûts élevés.

Sous l'impulsion du syndicat, le délégataire a recentré depuis novembre 2013, l'ensemble des opérations de niveau 2 sur un seul site interne situé Boulevard Ney, au centre du périmètre déployé.

L'objectif poursuivi sur le plan opérationnel est de raccourcir drastiquement le temps d'indisponibilité des véhicules afin de mieux satisfaire à la demande toujours croissante. Pour le syndicat, c'est une étape importante pour la qualité de service.

Ce centre de maintenance, opérationnel 7j/7, est organisé de la manière suivante :

- Superficie totale: 3000 m²
- Bureaux : 250 m²
- 3 magasins d'une superficie totale de 200 m²
- Surface disponible pour la recharge et maintenance : 2500 m²
- Capacité de recharge : 75 véhicules
- Postes de maintenance : 14
- Effectif actuel : 30 salariés, constitué de mécaniciens, électriciens, logisticiens



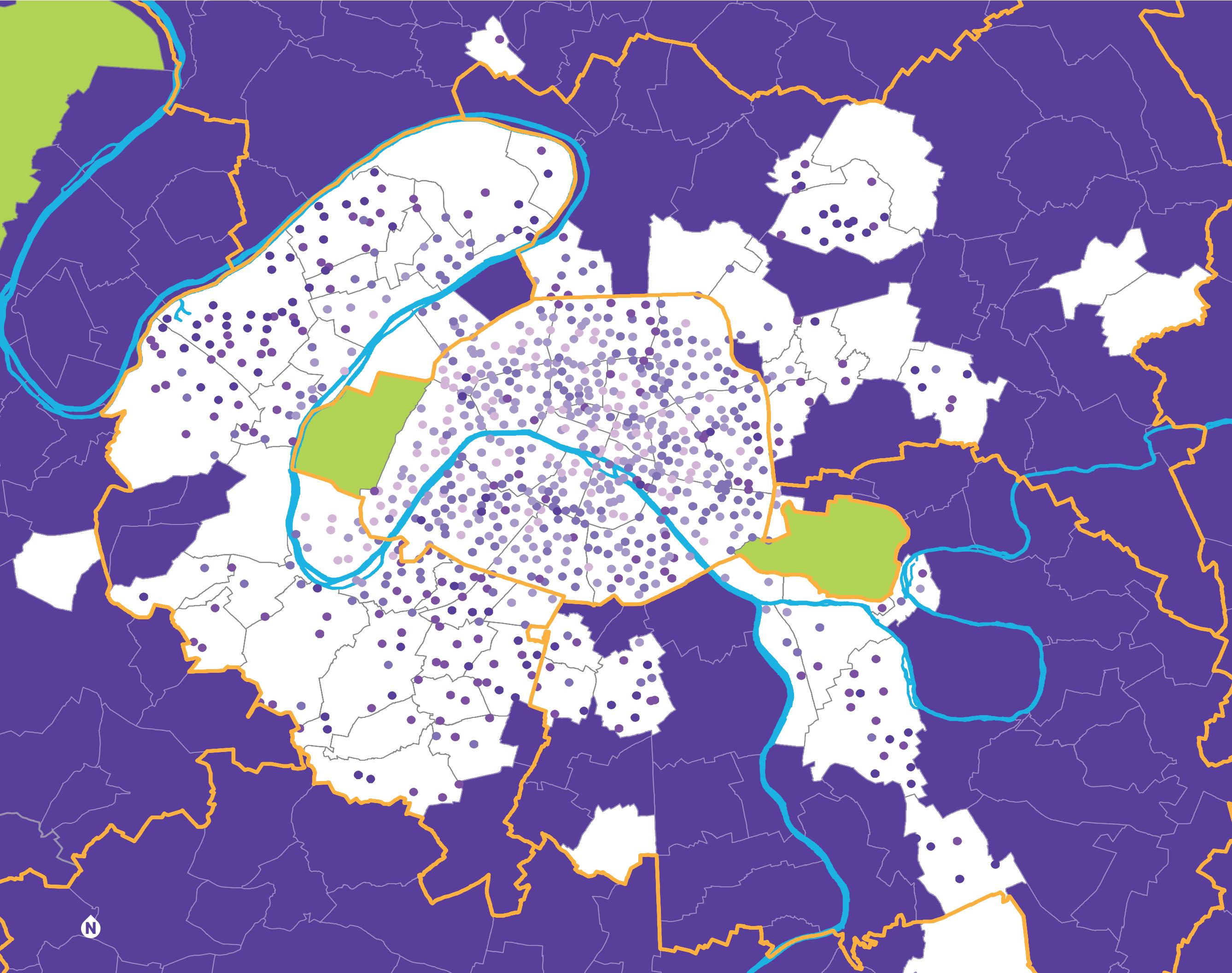
PAROLE D'ÉLUS
Jean-Luc Millard,
Conseiller municipal, Drancy
En cette année 2013, un nouveau centre de maintenance a ouvert ses portes dans le nord de Paris. Il permet de remettre en circulation plus de 50 véhicules par jour. Avec ce centre et les nombreuses opérations de régulation réalisées c'est toute la problématique de la disponibilité des véhicules et des places qui s'améliore. Aujourd'hui 2000 voitures en service pour 3000 à terme ; une logistique incroyable que rien ne vient enrayer. C'est ce système particulièrement innovant qui fait notre fierté et impressionne les villes du monde entier.

Nombre moyen de locations par jour et par station en 2013

Légende

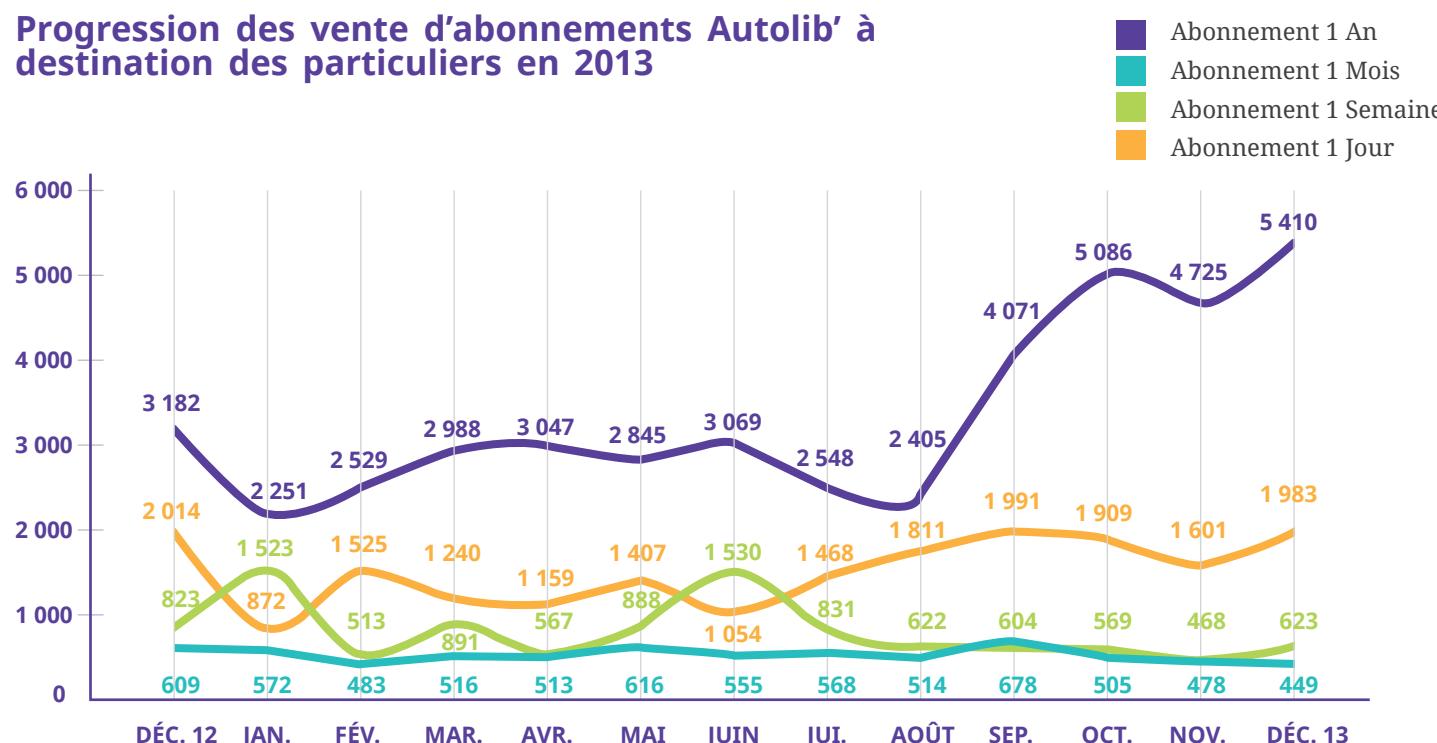
- Bois
- Limites départementales
- Communes adhérentes à Autolib' Métropole
- Entre 1 et 3 locations
- Entre 3 et 6 locations
- Entre 6 et 10 locations
- Entre 10 et 15 locations
- Entre 15 et 30 locations

0 5 10 km



Les ventes d'abonnements Autolib' à destination des particuliers

Progression des vente d'abonnements Autolib' à destination des particuliers en 2013



On observe sur ce graphique, l'évolution du nombre d'abonnements Autolib' à destination des particuliers vendus par mois et par type en 2013.

En 2013, un total de 75 291 abonnements ont été vendus contre 49 869 en 2012. On enregistre donc une progression de 51 % des ventes, tous abonnements confondus.

Si les ventes d'abonnements 1 an ont plus que doublé (+118%) entre 2012 et 2013, les ventes d'abonnements 1 mois et 1 semaine se sont quant à elles stabilisées.

La vente d'abonnements 1 jour a augmenté suite à la modification des tarifs en juillet 2013 (l'abonnement 1 jour est désormais gratuit) avant de se stabiliser à la fin de l'année. La moyenne mensuelle d'abonnements 1 jour vendus est ainsi passée de 1 246 abonnements vendus en moyenne par

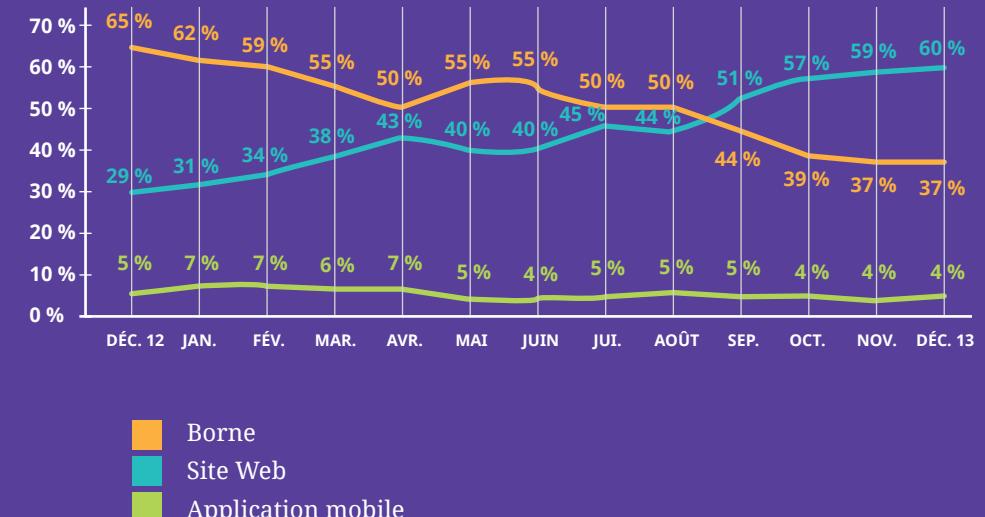
mois pour la période janvier-juillet 2013 (ancien tarif) à 1 859 pour la période août-décembre 2013 (nouveau tarif).

La refonte du forfait 16h en forfait 8h connaît un véritable succès, puisque 172 abonnements ont été vendus. Cette nouvelle formule multi-utilisateurs à une durée de validité de 2 mois et permet jusqu'à 4 abonnés pour un forfait.

Nombre d'abonnements vendus en 2012 et 2013 par types et progression en %

TYPE D'ABONNEMENT	2012	2013	Progression	
ABONNEMENT 1 AN	18 775	40 974	+ 118 %	
1 MOIS	4 891 (en 8 mois) (l'abonnement a été créé en mai 2012)	6 447 (en 12 mois)	+ 32 % sur l'année - 11 % par mois	
1 SEMAINE	8 850	9 629	+ 9 %	
1 JOUR	17 323	18 020	+ 4 %	
16H / 8H	16h (interrompu le 24 juillet 2013)	8h (mis en place le 24 juillet 2013)	16h (interrompu le 24 juillet 2013)	8h (mis en place le 24 juillet 2013)
	30	0	29	172
			NA	

Plateformes d'achat des abonnements



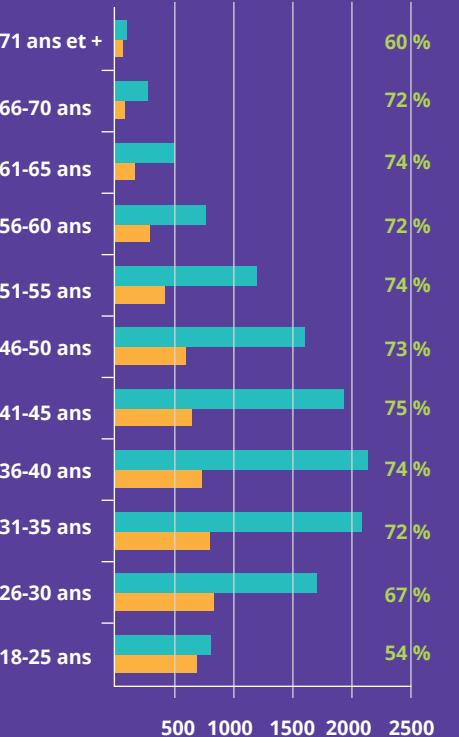
CANAL D'ABONNEMENT	2012	2013	Evolution
BORNE D'ABONNEMENT	70 %	48 %	- 22 points
SITE WEB	26 %	47 %	+ 21 points
APPLICATION MOBILE	4 %	5 %	+ 1 point

Ce graphique montre l'évolution de la répartition des achats d'abonnements en fonction du canal de vente par mois en 2013. En 2013, sur les 75 291 abonnements vendus, 48% des achats ont été effectués depuis une borne d'abonnement, 47% depuis le site web et 5% depuis l'application mobile.

On remarque, entre janvier et décembre 2013, une augmentation significative du taux d'achats réalisés sur le web (de 26% du total des abonnements vendus en 2012 à 47% du total des abonnements vendus en 2013). Cela s'explique en partie par l'amélioration des conditions générales d'accès et d'utilisation décidée par le Syndicat Autolib' Métropole en juillet 2013. En effet, depuis l'été les abonnements peuvent désormais débuter à une date différente de leur date d'achat, offrant par conséquent une plus grande flexibilité aux usagers.

On constatera toutefois que si 63% des abonnements 1 an souscrits en 2013 ont été achetés sur le web, seuls 26% des achats d'abonnements 1 jour y ont été effectué (contre 68% pour les bornes).

Taux de réabonnement des inscrits ayant souscrit un abonnement un an en 2012



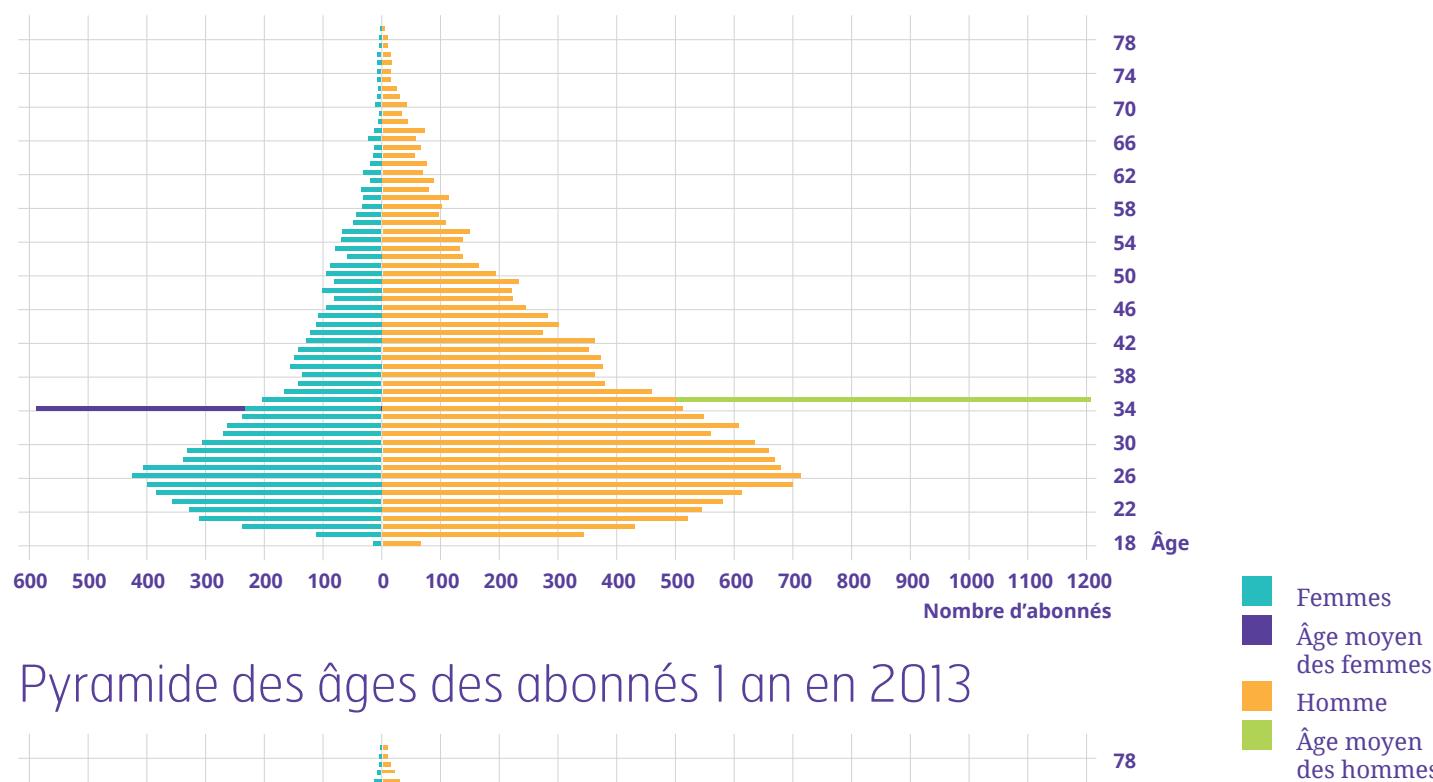
Nombre de non réabonnés
Nombre de réabonnés
% de réabonnements
La moyenne des réabonnements est de 71 %

Ce graphique montre les taux de réabonnement des inscrits ayant souscrit un abonnement un an en 2012 selon leur tranche d'âge. De manière générale, le taux de réabonnement des abonnés 1 an est important. En effet, 71% des personnes ayant souscrit en 2012 un abonnement 1 an ont fait le choix de renouveler leur abonnement en 2013.

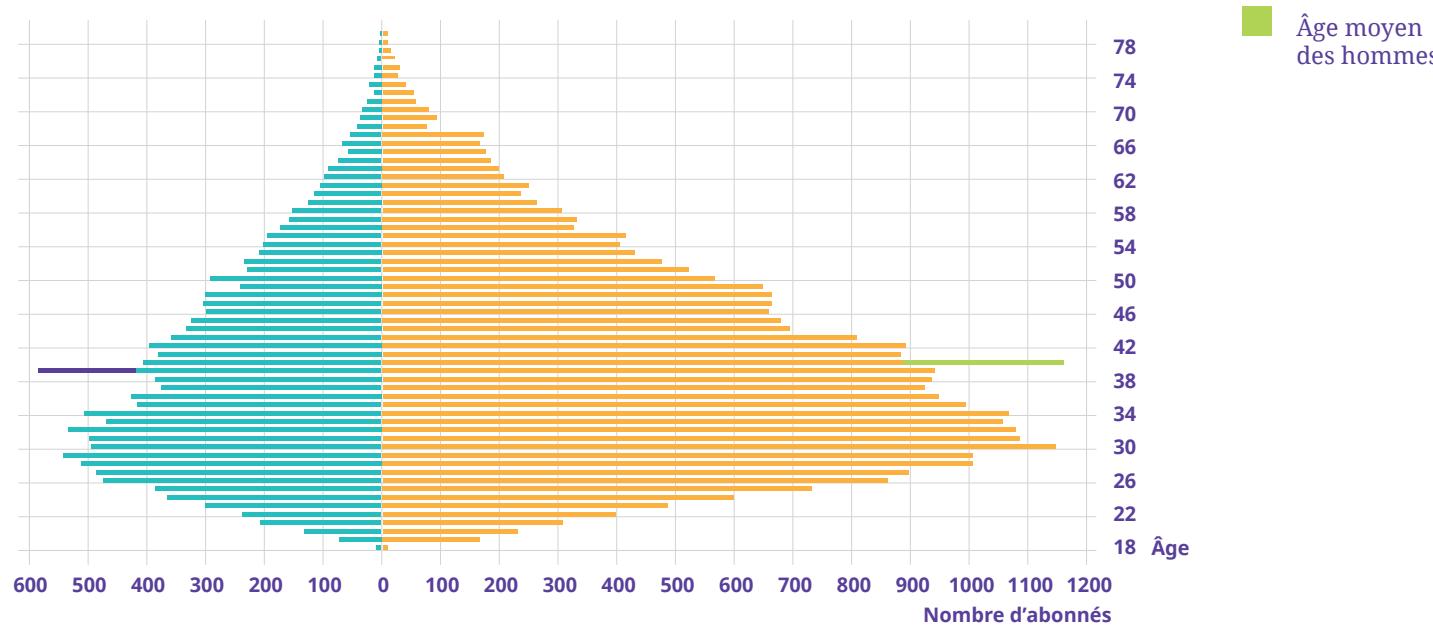
Notons que le taux de réabonnement est particulièrement élevé (supérieur à 72%) chez les 31-70 ans. Il est moins élevé chez les 18-25 ans (54%) et les plus de 70 ans (60%).

Profil des inscrits

Pyramide des âges des abonnés courte durée en 2013



Pyramide des âges des abonnés 1 an en 2013



Ces graphiques représentent la répartition par sexe et par âge des abonnés courte durée et des abonnés 1 an en 2013.

La répartition des inscrits actifs par catégorie d'âges a peu évolué par rapport à 2012.

Si l'âge le plus représenté est de 26 ans pour les abonnés courte durée et de 30 ans pour les abonnés 1 an, on remarque que l'âge moyen des abonnés de courte durée est plutôt de 35 ans contre 40 ans pour les abonnés 1 an. Notons que les abonnements de courte durée ont plus de succès auprès des jeunes tandis que les abonnements 1 an séduisent la population des quadras et plus.

Par ailleurs, si de manière générale les hommes sont plus nombreux à utiliser le service Autolib' (on compte 67% d'hommes et 33% de femmes pour les abonnements de courte durée et 68% d'hommes pour 32% de femmes pour les abonnements 1 an), nous pouvons noter une progression de la part des

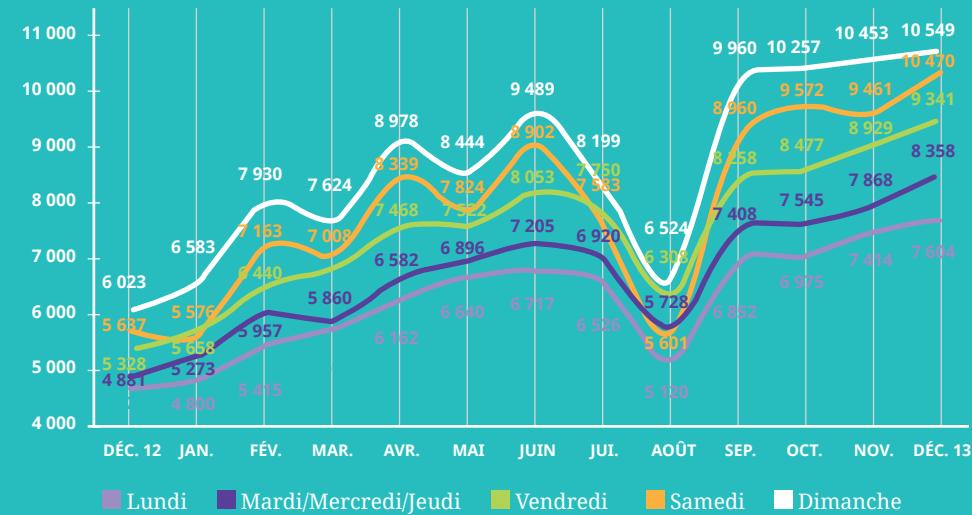
femmes abonnées au service Autolib' entre 2012 et 2013.

En effet, la proportion de femmes abonnées de courte durée est passée de 30 à 33% entre 2012 et 2013 et celle des femmes abonnées 1 an de 28 à 33%. Le mouvement de féminisation engagé en 2012 se perpétue et a tendance à s'amplifier.

Détail des locations

Locations par jour

Nombre moyen de locations par jour en 2013



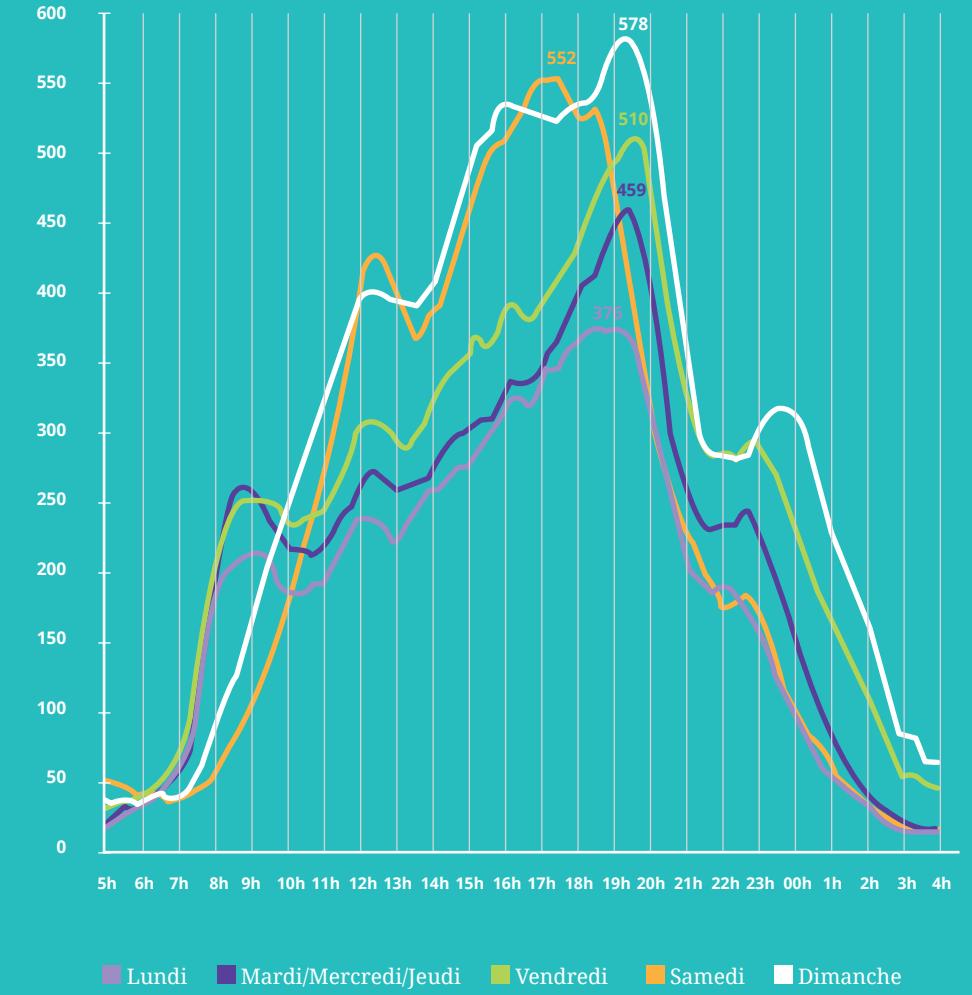
Sur l'ensemble de l'année 2013, 2 664 000 locations ont été effectuées en Autolib'. Parmi elles, 873 000 (33 %) ont été effectuées le week-end.

Entre décembre 2012 et décembre 2013, on observe une augmentation du nombre de location de 71 % la semaine et de 78 % le week-end. Le délai entre deux locations successives est passé de 16 secondes en 2012 à 9 secondes en 2013.

Pour accompagner l'accroissement progressif des utilisations, 300 véhicules supplémentaires ont été intégrés au service pour un total de 2 033 véhicules en service au 31 décembre.

Location simultanées

Locations simultanées par jour de la semaine en novembre et décembre 2013



On observe sur ce graphique, 5 courbes qui représentent les utilisations types par jour de la semaine. De façon générale, on distingue 4 pics d'utilisation :

- le matin ;
- en début, puis en fin d'après-midi ;
- en fin de soirée.

Le 1^{er} pic de la journée s'observe uniquement en semaine aux alentours de 9h.

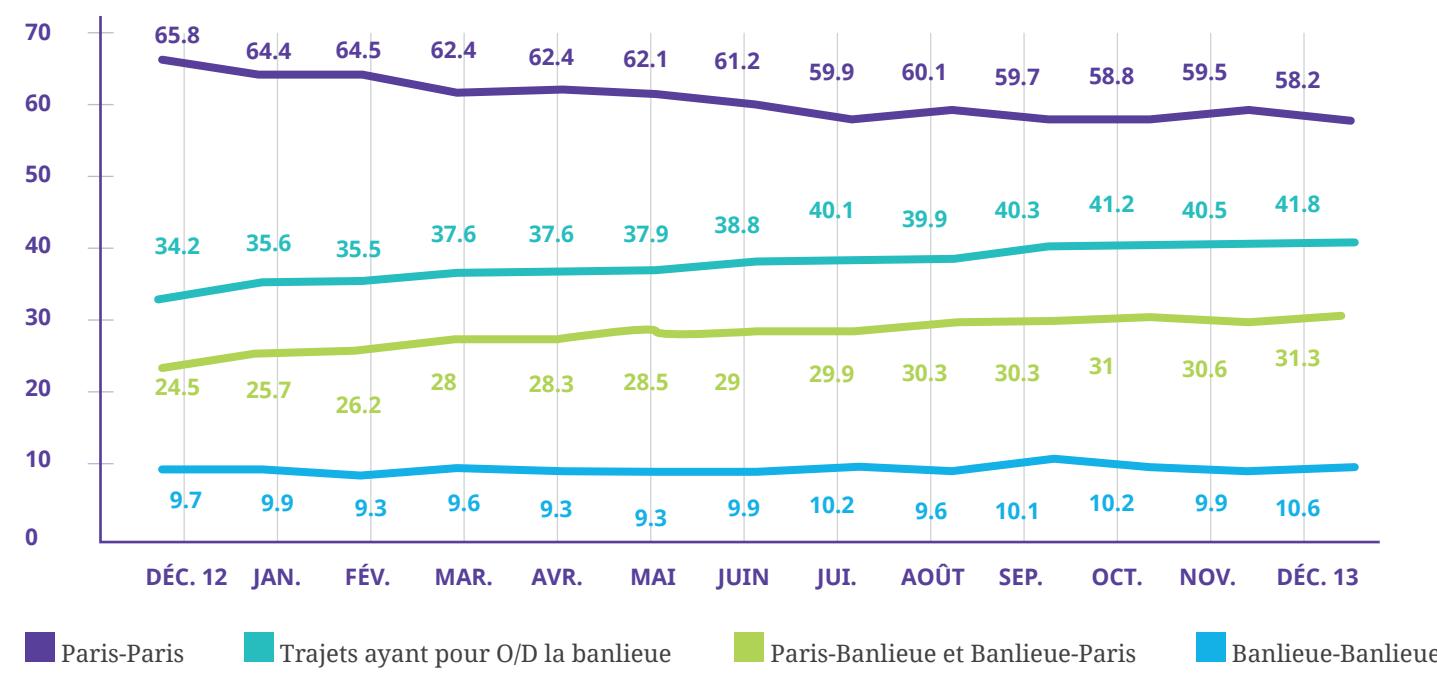
On distingue un second pic dans les utilisations à 13h, qui est particulièrement marqué les samedis et dimanches.

Le pic le plus important se situe aux alentours de 20h en semaine et à 18h le dimanche.

Enfin, on observe un regain d'activité entre minuit et 1h du matin après la fermeture du métro. Le samedi et le vendredi sont les deux jours durant lesquels les utilisations nocturnes du service sont les plus nombreuses.

Le record du nombre d'utilisations simultanées en 2013 a été constaté le samedi 7 décembre à 20h avec 726 locations.

Origines et destinations des locations du 1^{er} décembre 2012 au 31 décembre 2013



L'année 2013 a vu l'accentuation de la métropolisation du service. Alors que la part des trajets ayant pour origine ou destination la proche couronne représentait 25,6% du total des trajets lors de l'ouverture du service en 2011, cette part est passée à 34,2% en décembre 2012 puis à 41,8% en décembre 2013.

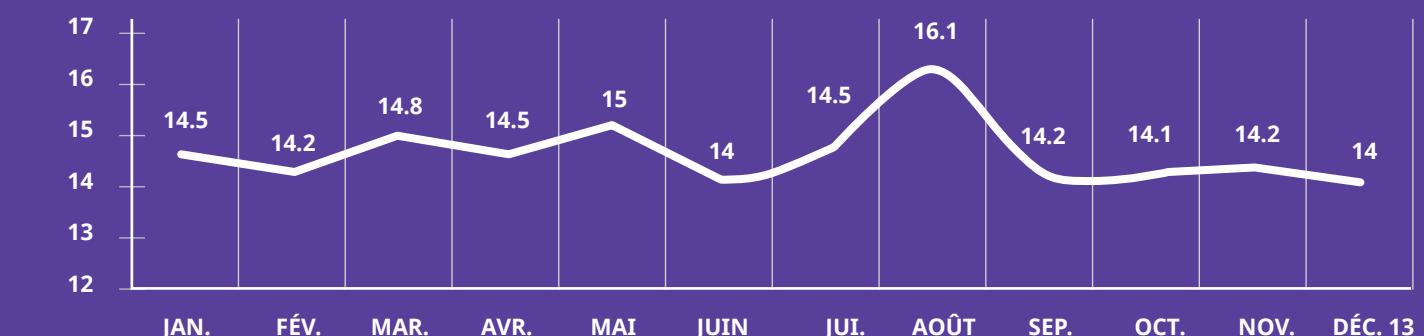
Sur l'année 2013, plus d'un million de trajets avaient pour origine ou destination la proche couronne.

La part des trajets à l'intérieur d'une commune ou d'un arrondissement Parisien représentait X% en 2013 alors qu'elle était de 17,2% en 2012.



Vitesse, distance et durée moyenne des locations

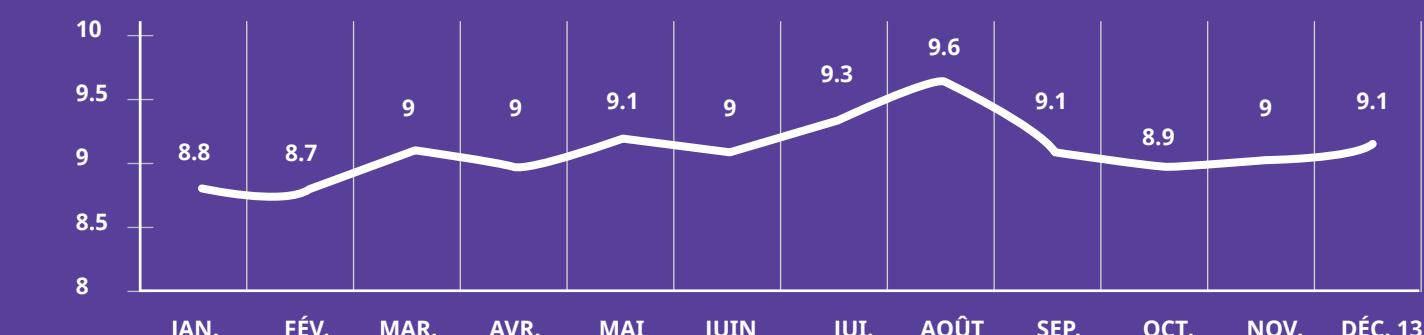
Vitesse moyenne (km/h)



Durée moyenne des locations (min)



Durée moyenne des locations (km)



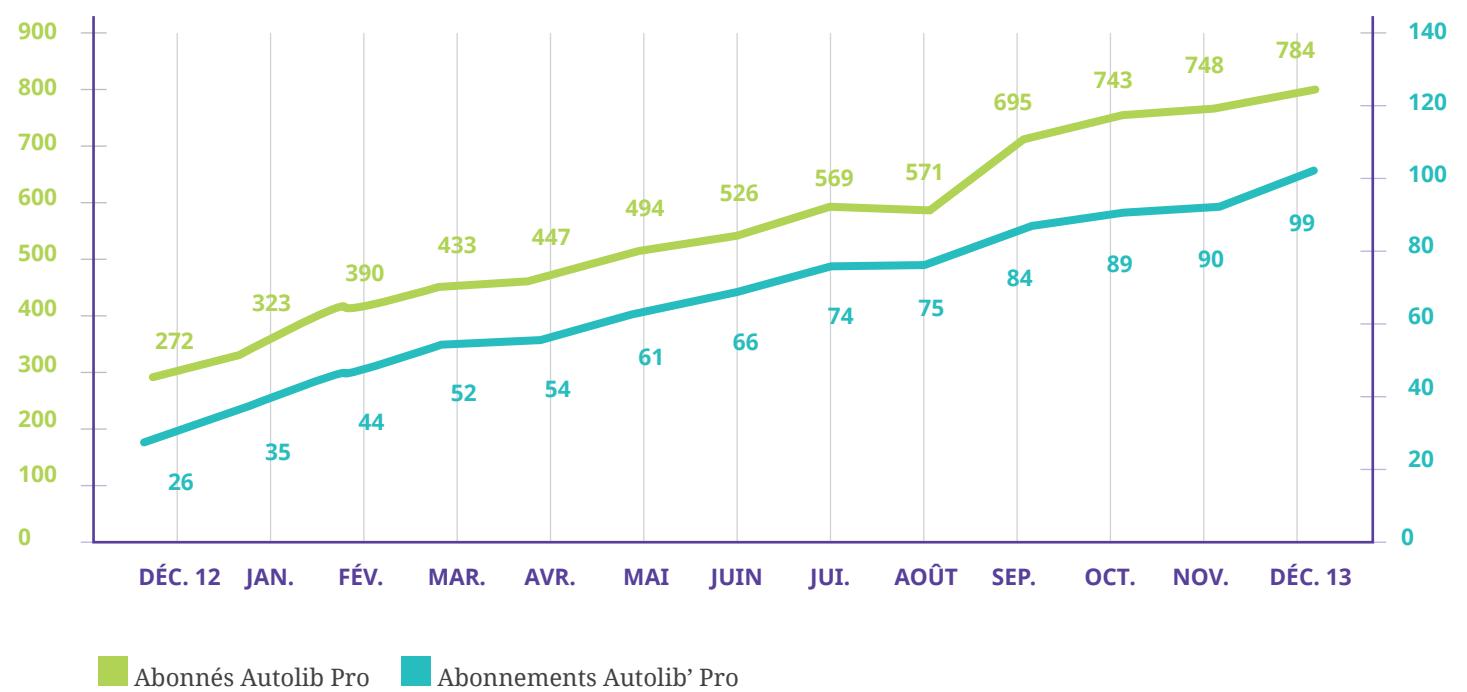
Lors de l'ouverture du service en 2011, la vitesse moyenne d'une location était de 11,3 km/h. Les abonnés ont ensuite roulé à une vitesse moyenne de 13,7 km/h en 2012 puis de 14,5 km/h en 2013 (+ 6% pour l'année).

On assiste à une diminution progressive de la durée des locations. Alors qu'elles dépassaient l'heure en 2011, les durées moyennes de locations sont passées à 40 minutes en 2012 puis 38 minutes en 2013.

Grâce à un réseau de plus en plus dense, la distance moyenne de location est en diminution avec les années. Elle est passée de 12,3 km à 9,22 km puis 9,05 km respectivement en 2011, 2012 et 2013.

Les abonnements Autolib' PRO

Abonnements et abonnés Autolib' Pro actifs en fin de mois



Evolution des ventes annuelles d'abonnements et du nombre d'abonnés Autolib' Pro entre 2012 et 2013

	2012	2013	Progression
Nombre de nouveaux abonnements Autolib' Pro vendus dans l'année	26	77	x 3
Nouveaux abonnés Autolib' Pro	275	536	x 2

En 2013, 77 abonnements Autolib' Pro ont été vendus à de nouvelles entreprises privées et publiques (contre 26 abonnements Pro vendus en 2012). Ces nouveaux abonnements permettent à 536 nouveaux abonnés de profiter du service (contre 275 en 2012). Ils portent le total d'abonnés Autolib' PRO actifs à 784 fin 2013.

En 2013, on comptait en moyenne 7 abonnés par abonnement Pro contre une moyenne de 11 abonnés par abonnement en 2012.

Les communes de Joinville Le Pont et de Limeil Brevanne, la Communauté d'Agglomération Grand Paris Seine Ouest, les mairies de Cachan, Drancy et de Suresnes et des services techniques tels que la Direction de la Voirie et des Déplacements de la Ville de Paris figurent parmi les clients ayant fait confiance au service Autolib' Pro.

Les abonnements Recharge

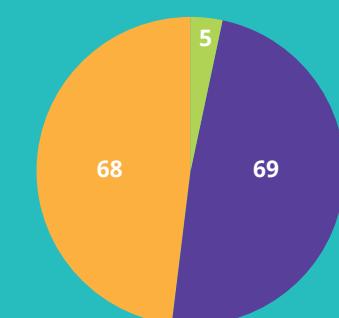
Autolib' dispose du réseau de bornes de recharge le plus dense au monde avec 4 266 bornes accessibles aux abonnés Recharge au 31 décembre 2013. Autolib' Métropole a œuvré pour simplifier les modalités d'inscription et la grille tarifaire des abonnements Recharge. Depuis l'été 2013, les abonnés Recharge peuvent accéder à l'intégralité des bornes de recharge du réseau Autolib' à un tarif unique de 1€ / heure. Trois types d'abonnements Recharge existent : 2 destinés au grand public (Recharge AUTO et Recharge 2 roues) et un réservé aux professionnels (Recharge PRO). En 2014, Autolib' Métropole continuera à densifier le réseau avec l'implantation de 250 à 300 bornes de recharge supplémentaires.

Tarifs des abonnements Recharge destinés au grand public :

	Recharge AUTO	Recharge 2 ROUES
Abonnement	15 € de frais d'inscription la 1 ^{ère} année puis 0 € les années suivantes	15 € / an
Tarif horaire entre 8h et 20h	1€/heure	2 heures gratuites puis 1€/heure
Tarif horaire entre 20h et 8h	1€/heure Plafonné à 4€	4 heures gratuites puis 1€/heure

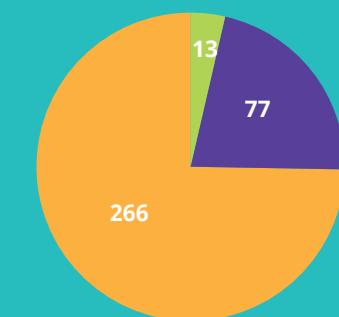


Nombre d'abonnements Recharge actifs en 2012 et en 2013 par type.



2012

- Recharge 2 ROUES
- Recharge AUTO
- Recharge PRO

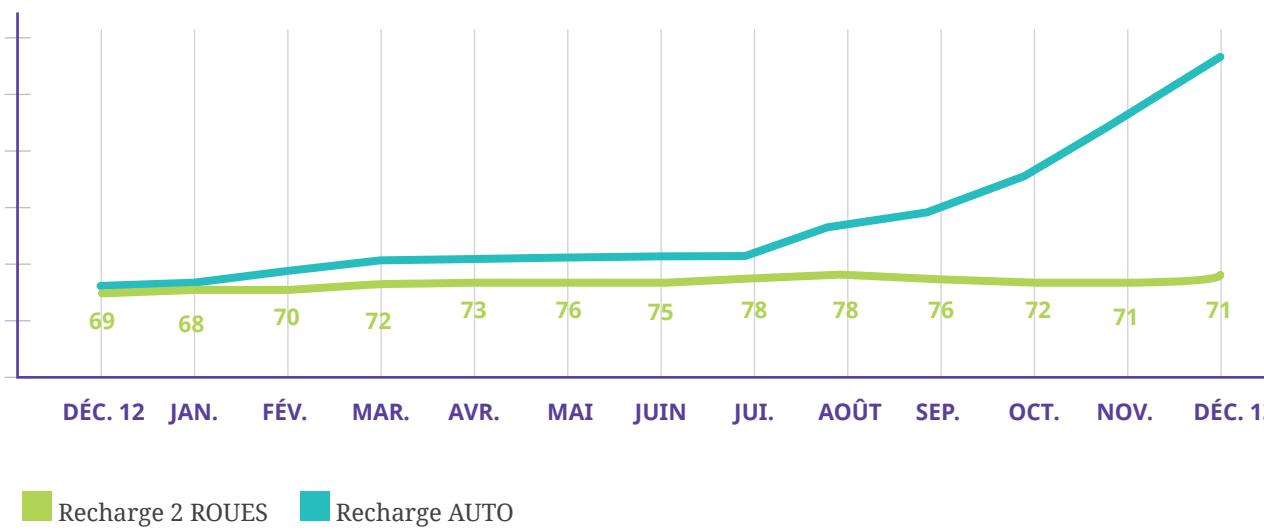


2013

- Recharge 2 ROUES
- Recharge AUTO
- Recharge PRO

Le service de recharge connaît un succès croissant. Le nombre d'abonnements actifs a en effet plus que doublé entre 2012 et 2013, passant de 142 abonnements Recharge actifs en 2012 à 356 abonnements actifs en 2013 (soit une augmentation de 148%). Fin 2013, en comptant les abonnés Recharge PRO, un total de 917 abonnés avaient accès au service de recharge.

Progression du nombre d'abonnements et d'abonnés Recharge Grand Public actifs en fin de mois :

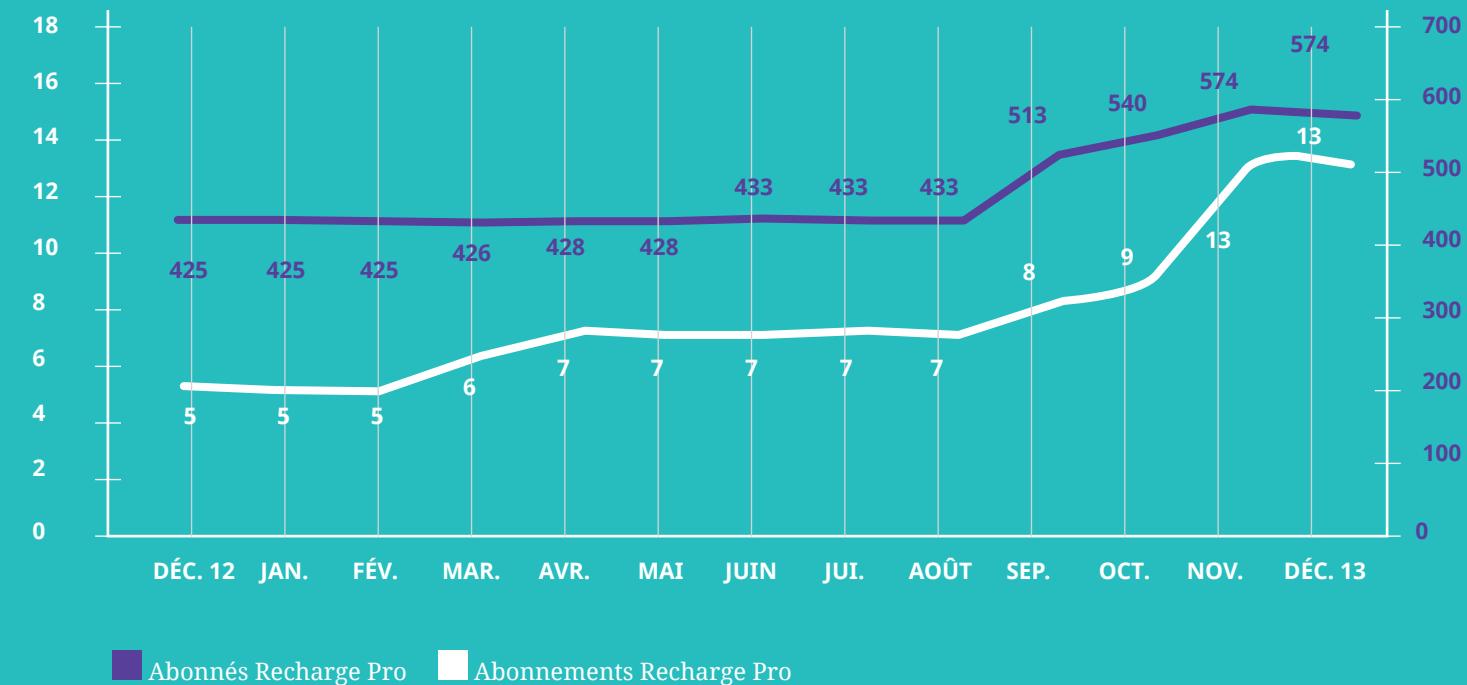


Les abonnements Recharge AUTO enregistrent la plus forte progression : avec 266 abonnements Recharge AUTO actifs en 2013 contre 68 en 2012, ils ont presque quadruplé en l'espace d'une année (+ 291%) pour représenter 76% du total des abonnements Recharge actifs en 2013 alors qu'ils ne constituaient que 48% du total en 2012. Notons que la forte progression du nombre d'abonnements actifs à partir de l'été 2013 coïncide avec l'instauration des nouveaux tarifs et modalités d'accès.

La progression des ventes d'abonnements Recharge 2 roues est quant à elle plus modérée (+ 12% entre 2012 et 2013).



Progression du nombre d'abonnements et d'abonnés Recharge Pro actifs en fin de mois :



Le nombre d'abonnements Recharge Pro actifs a plus que doublé en 1 an, passant de 5 abonnements Recharge Pro actifs en décembre 2012 à 13 abonnements actifs en décembre 2013 (soit une progression de 160%). Le nombre d'abonnés a augmenté de façon plus modérée (+35%).

Utilisation du service Recharge

Nombre de recharges par mois



En 2013, l'ensemble des abonnés Recharge a utilisé le service 10 083 fois contre 1 868 fois en 2012, soit près de 5,5 fois plus. Entre janvier 2013 et décembre 2013, on constate une progression du nombre de recharge de 179% qui prouve l'utilité croissante de ce service. On observe néanmoins une baisse du nombre de recharges durant la période estivale ; diminution comparable à celle constatée pour le service de location de véhicules Autolib' durant l'été 2013.

